



**Centre Culturel**  
de la Fédération Wallonie - Bruxelles

**DÉCRET DU 21 NOVEMBRE 2013 RELATIF AUX CENTRES CULTURELS**

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION  
CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE  
LA SCÈNE.**

Ce formulaire est destiné à faciliter la  
rédaction de votre dossier, dans le respect  
des prescrits du décret, et l'appréciation  
de votre projet.

**Niveau maximal de financement sollicité en application de l'article 33 de l'Arrêté du  
Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du  
21 novembre 2013 relatif aux centres culturels :**

**Article 33 § 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>.**



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE

## Table des matières

<b>1. Contacts de l'opérateur.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Infrastructures de l'opérateur.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Equipes permanentes.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Opportunité de la demande de reconnaissance.....</b>	<b>6</b>
<b>5. Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.....</b>	<b>9</b>
<b>6. Description de la manière dont votre centre culturel participe et s'investit dans les réseaux et les concertations professionnels – lesquels, secteurs, ...</b>	<b>9</b>
<b>7. Projet de diffusion artistique.....</b>	<b>10</b>
<b>8. Types et volume de la programmation projetée.....</b>	<b>18</b>
<b>9. Accueils en résidence.....</b>	<b>21</b>
<b>10. Travail de médiation (<i>Participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture</i>).....</b>	<b>24</b>
<b>11. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet.....</b>	<b>27</b>
<b>12. Annexes.....</b>	<b>28</b>

## 1. Contacts de l'opérateur

### 1.a. Responsable du projet de diffusion en arts de la scène

- Mr
- Nom : Gallet
- Prénom : Nicolas
- Numéro de téléphone : 02/854.07.30
- Numéro de GSM : 0497/49.06.51
- Adresse courriel : direction@braineculture.be

### 1.b. Responsable technique

- Mr
- Nom : MICHIELS
- Prénom : Jean-Raphaël
- Numéro de téléphone : 02/854.07.30
- Numéro de GSM : 0475/36.50.80
- Adresse courriel : regie@braineculture.be

## 2. Infrastructures de l'opérateur

### 2.a. Salle(s) de spectacle :

- Description de l'infrastructure d'exploitation (lieu(x) d'exploitation artistique).

**SALLE CCBA** (Salle de spectacle principale)

En gestion propre - **OUI**

1. Jauge : variable entre 152 à 270 places assises.  
360 places debout

2. Dimension plateau :

**Formule Jauge 270 places assises et 360 places debout**

Ouverture : 10 mètres (pendrillons à l'allemande)

Profondeur : 7,80 mètres (cadre de scène – mur lointain).

Hauteur : 4,5 mètres (sous grill).

**Formule 152 places assises:**

Ouverture : 10 mètres (pendrillons à l'allemande)

Profondeur : 8,5 mètres (cadre de scène – mur lointain).

Hauteur : 6,5 mètres (sous grill).

- Loges : 2 loges
  - Équipement technique : Cf. Annexe n°1 : Fiche technique salle de spectacle CCBA.  
L'ensemble du matériel technique de la salle du CCBA et de la salle « 1<sup>er</sup> PAS » est mobile et peut-être installé dans l'une ou l'autre salle.

### 3. **SALLE « 1ERS PAS »** (Salle de spectacle secondaire)

En gestion propre - **OUI**

Loge : 1 loge

1. Le hall d'entrée de l'Académie de Musique permet d'y organiser un espace accueil convivial pour le public avant et après spectacle.

Jauge : 110 places assises.  
250 places debout (éventuelles)

Dimension plateau :      Ouverture : 10 mètres (pendrillons à l'allemande)  
   Profondeur : 8,5 mètres (cadre de scène – mur lointain).  
   Hauteur : 4,2mètres (sous grill).

- Équipement technique : Cf. Annexe n°2 : Fiche technique « 1<sup>er</sup> PAS ». L'ensemble du matériel technique est mobile et peut-être installé dans l'une ou l'autre salle.

### 2.b. Salle(s) utile(s) aux résidences :

- Espace(s) de résidence propre(s) à l'opérateur - **OUI**
- Nombre de salles de résidence : 2
- Infrastructure de résidence distincte de la salle de spectacle principale ou secondaire : **NON**

Si non distincte, s'agit-il de :

4. La scène principale - **OUI**  
5. La scène secondaire - **OUI**

Si autre qu'une des salles de spectacle, veuillez remplir la demande d'informations ci-après :

### 6. Espaces mis à disposition des résidences :

- i. Bureau - **OUI**  
ii. Salle de réunion - **OUI**  
iii. Hébergement – **OUI – Château Cheneau**  
   Capacité d'accueil : 16 personnes.  
   Nbre de chambres : 4 Chambres.

le Centre culturel peut bénéficier d'un logement en introduisant une demande auprès de l'Administration communale.

### 3. Equipes permanentes

Précisez comment votre équipe en charge de l'action spécialisée de diffusion des arts de la scène est constituée et mentionnez le **nombre de personnes** assumant une fonction et les **ETP annuels** que cela représente. Si certaines personnes assument plusieurs tâches, il faut répartir l'encodage tant dans la colonne « nombre » que la colonne « ETP ».

	Fonction	Nombre (personnel permanent - CDI salariés ou mis à disposition)	Nombre (personnel non permanent : CDD, vacataires, étudiants, ...)	Temps de travail sur ACG	Temps de travail sur ACDAS	Temps de travail sur EAM	ETP annuel
<b>Direction</b>	Direction	1		0,44	0,44	0,12	1
<b>Responsable(s) du projet de diffusion et/ou de la programmation</b>	Diffusion « Tout Public »	0,5			0,5		0,5
	Diffusion « Jeune Public »	0,5			0,5		0,5
	Diffusion « scolaire »	0,5			0,5		0,5
<b>Personnel(s) technique(s)</b> (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière, ...)	Direction technique (MAD)*	1		0,35	0,35	0,1	0,8
	Régisseur*	1		0,35	0,35	0,1	0,8
	Régisseuse	1		0,22	0,22	0,06	0,5
	Stagiaire Régie	1		0,44	0,44	0,12	1
	Stagiaire Régie			0,44	0,44	0,12	1
<b>Personnel en charge de la médiation</b> (animation, ...)	Animation médiation	0,1			0,1		0,1
	Animation « Educ Aux Médias »	0,9				0,9	0,9
	Animation « Educ Aux Médias »	0,1				0,1	0,1
<b>Communication</b> (attaché de presse, ...)	Chargé de communication	0,8		0,35	0,35	0,1	0,8
<b>Accueil des publics</b> (réservation, billetterie, ouvreur...)	Billetterie, réservation, secrétariat	0,4			0,4		0,4
	Accueil (étudiant)		0,1		0,1		0,1
	Accueil (partagé entre l'équipe)	0,4			0,4		0,4
<b>Gestion Administrative, RH &amp; Financière</b>	Coordination Fin & Admin	0,72		0,31	0,31	0,08	0,7
	Admin RH & Compta	0,9		0,39	0,39	0,12	0,9
<b>Personnel d'entretien</b>	Aide ménagère*	1		0,44	0,44	0,12	1
<b>Total personnel</b>		<b>11,82</b>	<b>0,1</b>		<b>6,23</b>		<b>12</b>
<b>Personnel de direction</b>					0,44		
<b>Total personnel technique (mis à disposition)</b>					1,14		
<b>Total personnel à charge du CCBA pour ACDAS</b>					3,15		
<b>Total personnel à charge du CCBA pour programmation ACDAS</b>					1,5		

\* MAD (Mis à disposition)

## 4. Opportunité de la demande de reconnaissance

4.a. Indiquez les communes qui constituent votre territoire de projet (cf. D – art. 18) : Braine-l'Alleud (Braine-l'Alleud, Lillois, Ophain - Bois-Seigneur-Isaac)

4.b. Présenter un argumentaire sur l'opportunité de votre demande de reconnaissance d'une action spécialisée de diffusion des arts de la scène notamment en termes de développement culturel<sup>1</sup>, prenant en compte le contexte de votre territoire de projet, et l'existence sur celui-ci, ou à proximité, d'autres opérateurs de diffusion ou de création dans le domaine des arts de la scène - centre culturel, théâtre, structure chorégraphique, opérateur musical, etc – (cf. AR – art. 19, 1°).

### Introduction

Le présent dossier s'appuie sur les enseignements et les réussites de notre précédent contrat-programme, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour répondre à l'enjeu du territoire 2026-2030. Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution, en continuité avec les objectifs précédemment explorés dans le formulaire ACDAS 2020-2024. En effet, notre spécialisation en arts de la scène s'est solidement établie au fil des années, devenant une programmation de diffusion bien connue et reconnue. Nous souhaitons donc maintenir mais également faire grandir une grande partie de nos actions et de nos projets dans ce domaine. Notre diffusion artistique constitue désormais une base solide sur laquelle nous souhaitons nous appuyer et nous développer davantage.

Grâce à une programmation riche et diversifiée, le Centre culturel a su se positionner comme un acteur majeur dans la diffusion des arts vivants au niveau local, tout en renforçant les liens avec notre public.

Toutefois, ce nouveau contrat-programme marque également des évolutions importantes. Parmi les principaux ajouts figure une **intensification de la programmation musicale**, avec notamment le développement des **Nuits Mobiles**, en partenariat avec un Centre d'expression et de créativité local, un projet qui vise à rapprocher la culture musicale des habitants à travers des concerts itinérants.

Enfin, nous avons pour ambition de créer davantage de **ponts entre nos deux spécialisations**, à savoir les arts de la scène et l'**éducation aux médias**. Cette convergence permettra d'explorer de nouvelles perspectives, en associant plus étroitement ces deux dimensions au service de la réflexion, de l'émotion et de l'engagement du public.

La commune de Braine-l'Alleud fait partie de la zone périurbaine bruxelloise. Elle est située à l'extrême nord du Brabant wallon et à 20 kilomètres au sud de la capitale.

Braine-l'Alleud est intégrée dans la mouvance métropolitaine bruxelloise, ce qui la place dans une position d'actrice au sein de ce vaste espace géographique. Elle est confrontée à de complexes enjeux territoriaux entre identité locale, qualité de vie et dynamique métropolitaine.

La population de la commune est en constante évolution dans le cadre de ce processus de périurbanisation depuis les années '50 (décongestionnement démographique de l'agglomération urbaine bruxelloise au profit de sa périphérie verte).

Braine-l'Alleud est la commune la plus peuplée du Brabant-wallon, devançant Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Waterloo.

<sup>1</sup> cf. définition décret – art. 1<sup>er</sup>, 8<sup>o</sup> : « l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations d'un territoire et la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture. »

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud joue un rôle clé dans ce contexte en proposant une offre culturelle riche et variée, qui contribue à la vitalité et à l'attractivité de la commune. En tant que lieu reconnu pour la

diffusion et le soutien à la création artistique, il répond aux attentes locales en matière de qualité de vie et participe à l'affirmation de l'identité brainoise.

De plus faisant référence Article 33 § 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>, le Centre culturel compte sur sa spécialisation en Arts de la scène pour intensifier son action culturelle générale en lien avec l'enjeu du territoire : « célébrer, partager et créer sa ville ! » permettant ainsi de contribuer aux quatre objectifs généraux et aux trois opérations culturelles pour les années 2026 à 2030.

Il est essentiel pour une commune périurbaine telle que Braine-l'Alleud de ne pas se réduire à une simple ville-dortoir proche de Bruxelles. Pour cela, le Centre culturel propose une programmation de spectacles vivants diversifiés, visant différents publics, tout en favorisant leur réflexion et leur émancipation.

Avec une programmation qui s'adresse tant aux spectateurs dans les salles qu'à ceux rencontrés dans les espaces publics, le Centre culturel offre une expérience complète, enrichissante et émancipatrice. À travers des événements gratuits et une programmation scolaire, il s'efforce de surprendre, d'interpeller et de toucher les publics.

La commune compte environ 350 associations actives, dont une centaine œuvrent dans le domaine culturel. Ses infrastructures éducatives, avec ses 17 écoles maternelles et primaires et ses quatre établissements d'enseignement secondaire, regroupent environ 10 000 élèves, contribuant ainsi à une vie associative et culturelle foisonnante. Parmi les institutions reconnues, on trouve l'École des Arts (1 200 élèves), l'Académie de Musique "Yolande Uyttenhove" (1 500 élèves), la Bibliothèque et ludothèque communales, ainsi que des centres d'expression et de créativité tels que les Ateliers Bouldegum (théâtre) et Arti'zik (musique et théâtre).

Malgré cette richesse culturelle, le Centre culturel de Braine-l'Alleud demeure le seul opérateur de diffusion reconnu pour les arts de la scène sur le territoire communal. Les structures de diffusion les plus proches sont le Centre culturel de Waterloo, la Chapelle musicale Reine Elisabeth et le Centre culturel de Nivelles.

Le Centre culturel dispose de deux salles de spectacles :

- La salle du Centre culturel est située à 200 mètres de la gare et du centre de la ville, et peut accueillir jusqu'à 270 spectateurs assis/350 spectateurs debout. Elle est entièrement dédiée à la diffusion des arts de la scène. Polyvalente et modulable, elle offre un rapport de proximité excellent pour les petites jauges qui sont privilégiées dans notre programmation. Les spectateurs sont proches des artistes, et de ce qu'ils vivent sur scène. Cette salle nous permet également d'accueillir des compagnies en résidence.
- La salle « 1<sup>er</sup> PAS » est située dans l'Académie de musique, à 1 km de la gare, et peut accueillir 110 spectateurs assis. Depuis 2020, à cause de travaux de construction jouxtant notre grande salle au Centre culturel et afin d'éviter de grosses nuisances sonores durant la journée, nous avons accueilli la majorité de nos spectacles scolaires dans la salle 1<sup>er</sup> pas. Notre équipe technique a construit un nouveau gradin, afin de permettre une proximité entre le public et nos artistes, tout en maintenant une visibilité optimale. La salle 1<sup>er</sup> pas nous permet également d'accueillir de nombreux artistes en résidence. Notre public est régulièrement invité à y découvrir des spectacles en cours de création.

Nous y organisons de nombreux bancs d'essais, et de représentations pour le pré-jury des sélections des rencontres jeune public de Huy.

Le Centre culturel, avec ses deux espaces scéniques, s'impose comme un acteur essentiel de la diffusion culturelle de proximité. Pour répondre aux enjeux liés à l'identité territoriale et à la dynamique locale, le CCBA développe une stratégie spécifique dédiée à la diffusion des arts de la scène, qui :

- Divertit, sensibilise aux différentes formes d'expression artistique, tout en favorisant la réflexion, les échanges et le débat. Il encourage le partage d'émotions et renforce la solidarité au sein de la communauté. Le CCBA s'assure d'offrir une programmation éclectique, tant au niveau des disciplines, des formats, que des thématiques abordées. Depuis 2022, le Centre culturel s'oriente vers une programmation musicale plus affirmée, notamment avec le projet "Nuits Mobiles", qui sera détaillé plus loin dans ce dossier.
- Encourage son public à devenir des « spectateurs actifs ». Le CCBA propose ainsi des espaces de dialogue, de réflexion, d'expérimentation et de créativité, permettant au public de s'appropriier les langages artistiques utilisés dans les spectacles. En ce sens, l'accent sera mis sur un renforcement des liens avec notre spécialisation en éducation aux médias, offrant ainsi des outils supplémentaires pour décrypter et interagir avec les œuvres artistiques.
- Met en lumière la création artistique scénique nationale, en accordant une attention particulière aux artistes issus de la FWB.
- Encourage les habitants à (ré)investir le territoire sur lequel ils habitent, en favorisant les sorties culturelles locales.
- Les tarifs des spectacles sont démocratiques (article 27, abonnements, préventes, tarifs groupes et préférentiels).
- Le CCBA entretient des partenariats avec le tissu associatif local qui travaille avec un public éloigné du processus actif de la culture.
- Le CCBA organise des événements culturels et artistiques entièrement gratuits dans le centre de la ville. Comme des concerts et spectacles de rue durant la braderie de Braine-l'Alleud, par exemple.

Au centre de la ville, mais pas que : le CCBA propose des événements gratuits qui vont à la rencontre des différents quartiers du territoire de Braine-l'Alleud :

- La Guinguette du Centre culturel, par exemple, qui s'exporte dans les différents quartiers de la commune, et programme du théâtre de rue, théâtre et concert en plein air.
- Le projet « Nuits Mobiles » qui propose un concert par mois en collaboration avec le CEC Artizik, et qui permet la rencontre entre les citoyens brainois et leur patrimoine.
- Le projet « Culture @ Home » qui se déplace dans les maisons de retraites et les institutions spécialisées, en proposant des concerts aux résidents.

La programmation des arts de la scène développée par le Centre culturel de Braine-l'Alleud reflète la diversité de ses publics :

- La programmation scolaire s'adresse aux milieux d'accueil de la petite enfance, aux 21 écoles de la commune. Les écoles ont beaucoup de plaisir à développer une pratique culturelle sur le territoire, grâce aux relations fidèles qui les lient au Centre culturel.
- La programmation Jeune public favorise les sorties familiales (environ 24 % des brainois sont mineurs, 39% des adultes brainois vivent avec un/des enfant(s))
- La programmation Tout public (Adulte et Senior) vise 54% de la population âgée entre 20 et 64 ans, et 22 autres % de plus de 65 ans. (pour information, 27% des Brainois vivent en couple sans enfants et 28 % vivent seuls).

- La programmation au cœur de l'espace public touche une tranche de la population éloignée du processus actif de la culture.

### **5. Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.**

Voir annexe 3.

### **6. Description de la manière dont votre centre culturel participe et s'investit dans les réseaux et les concertations professionnels – lesquels, secteurs, ...**

1. Au niveau local ou du territoire de projet, avec les autres centres culturels dont l'action culturelle est reconnue ou non et avec les lieux de diffusion reconnus ou non.

Présentez également comment vous offrez et se construit votre appui aux centres culturels dont l'action culturelle est reconnue.

2. Avec les coordinations et les organisations professionnelles des disciplines des arts de la scène et de diffusion (secteurs, implication, ...).
3. Avec les structures et les opérateurs de création (entre autres en vue d'élaborer les contenus de votre programmation).

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud s'engage activement dans divers réseaux et concertations professionnels, tant au niveau local que régional, pour favoriser une dynamique culturelle enrichissante et collaborative.

Nous travaillons en étroite collaboration avec de nombreuses associations brainoises : les Centres d'Expression et de créativité : Arti'Zik (« Les Nuits Mobiles ») & Bouldegum, la Maison de jeunes « Le prisme », l'AMO Color'Ados, les troupes amateurs locales, etc.. . Ainsi qu'avec les services communaux comme l'ATL communal, la bibliothèque et la ludothèque communales et le service culturel communal : la maison de la culture.

Nous collaborons également régulièrement avec le CCBW :

- Autour du Festival de marionnettes « Mik Mak » (événement annuel dédié aux arts de la marionnette et du théâtre d'objets, en collaboration avec plusieurs centres culturels du Brabant Wallon)
- Nous sommes également membres du **GT « plateforme » et le consortium du PECA**, qui constitue un espace d'échange et de concertation entre les centres culturels et les acteurs du secteur des arts de la scène. Ce groupe de travail permet de partager des expériences, d'évaluer les pratiques et de définir des orientations communes pour soutenir les écoles du Brabant Wallon dans le Parcours d'Education culturelle et artistique.
- Nous faisons également partie du « **Focus Jeune Public** », coordonné par le CCBW. Cette initiative permet de rassembler les différents centres culturels du Brabant Wallon pour mettre en commun et enrichir mutuellement nos actions autour de la programmation Jeune Public, Elle vise à sensibiliser les jeunes aux arts de la scène, tout en favorisant leur engagement actif à travers des ateliers, des rencontres avec des artistes, et des expériences enrichissantes

Aussi, nous collaborons depuis quelques années avec l'équipe et le projet **Ekla – Arts à l'école** qui favorise l'accès à la culture pour les jeunes publics et soutient la création artistique en milieu scolaire.

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud collabore également avec **Asspropro** et se rend chaque année aux **Rencontres Jeunes Public de Huy**.

Enfin, notre engagement auprès des **structures et des opérateurs de création** nous permet d'élaborer des contenus de programmation adaptés aux attentes et aux besoins de notre public. Ces collaborations sont essentielles pour offrir une programmation qui soit à la fois innovante et ancrée dans les réalités culturelles de notre région. Pour ce faire, nous participons depuis plusieurs années au projet « **collaboration itinérante** » propulsé et coordonné par le Théâtre Jean Vilar, en collaboration avec 12 autres Centres

culturels du Brabant Wallon. Ce projet permet de mettre en lumière de jeunes compagnies théâtrales et de soutenir leurs créations émergentes. Chaque année, un nouveau spectacle est sélectionné par la commission du projet (composée des 13 centres culturels et du Jean Vilar) pour tourner durant une année scolaire dans les différents centres associés. Les ateliers de médiations sont co-crées et animés dans les différentes classes qui viennent assister aux représentations. Il s'agit d'une synergie unique en Fédération Wallonie Bruxelles.

## 7. Projet de diffusion artistique.

En référence à l'objectif fixé à l'article 13, alinéa 2 du décret, visant la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue, décrivez les lignes de force du projet de diffusion que vous défendez pour la durée de votre contrat-programme :

- 4. En application, de l'article 32, 5°, du décret, précisez si vous le construisez seul ou en collaboration avec un ou plusieurs centres culturels dont l'action culturelle est reconnue et/ou avec des opérateurs reconnus (cf. prise en compte des spécificités, programmation et calendrier concerté, programme et outils de promotions communs aux différentes structures, ...).**  
**Détaillez l'objet et les modalités de mise en œuvre des collaborations et des synergies projetées (joindre la(les) convention(s)).**

Le Centre culturel construit son projet de diffusion de manière principalement autonome.

Il collabore avec le CEC Arti'Zik dans le cadre des « Les Nuits Mobiles ». Une fois par mois, un concert est programmé dans la grande salle du CCBA ou dans un lieu extérieur, permettant la rencontre entre les citoyens et le patrimoine brainois. (Annexe N°5)

Aussi, depuis 2021, le Centre culturel de Braine-l'Alleud participe également à « la collaboration itinérante » pilotée par le Théâtre Jean Vilar avec 12 lieux de culture et centres culturels du Brabant wallon (Centre culturel du Brabant wallon, les Centres culturels de Beauvechain, Genappe, Ittre, Jodoigne & Orp-Jauche, Nivelles, Perwez, Rebecq, Rixensart, Tubize, Waterloo, le SPOTT, le Théâtre de la Valette, le Théâtre des 4 Mains, Le Monty et l'Espace de Cultures Columban). Nous avons programmé dans ce cadre les spectacles « Orgasme(s) », « Wireless People » et « Peut-on encore mourir d'amour ? ». Cette collaboration est explicitée plus haut dans ce dossier (voir point précédent).

Comme explicité plus haut, en 2024 nous avons collaboré également avec l'**asbl Remua** et le **Festival Musiq3**. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons programmé un spectacle d'opéra « La Cuisine de Mr Rossini » à destination de notre public familial et scolaire.

Ces collaborations se reconduisent sans conventions (sauf pour le projet avec Remua asbl et le Festival Musiq3. Voir annexe 4) et portent sur :

- Le choix des spectacles
- Les supports de communication
- Le temps de travail partagé
- Un investissement financier partagé

**5. Identifiez les lignes artistiques qui orientent votre programmation, notamment en rapport aux formes d'expressions artistiques contemporaines. Explicitiez comment elles rencontrent les objectifs déterminés dans le cadre de l'action culturelle générale. Donnez des exemples d'artistes, de compagnies, de groupes ou d'ensemble représentatifs de vos lignes artistiques.**

Un projet qui se veut convivial, proche des brainois, accessible, diversifié et enchanteur.

Voici les 4 grandes lignes qui se dégagent de notre projet de diffusion :

<b>La convivialité</b>
------------------------

Promouvoir des événements qui favorisent les échanges entre les spectateurs, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et accueillante. Comment ?

- En favorisant des jauges à échelle humaine dans notre programmation, nous tenons à créer une atmosphère de proximité qui rassemble artistes et spectateurs. Ce lien intime entre les publics et les artistes est particulièrement enrichissant. Nous souhaitons maintenir un temps d'échange, des bords de scène dans un contexte relativement intimiste, pour que chacun puisse "dire" ou "interroger". Particulièrement lors de nos séances scolaires avec les enfants et leurs enseignants. Notre désir de convivialité s'exprime également dans notre lien avec les Compagnies. Les artistes sont heureux de venir jouer chez nous. Nous tenons à maintenir ce lien chaleureux entre eux, notre équipe, et notre public brainois.
- En intensifiant notre programmation musicale, notamment avec le projet des « Nuits Mobiles ». Selon nous, la musique est fédératrice. Elle rassemble petits et grands, jeunes et moins jeunes, de quartiers divers. Il en va de même avec la programmation autour de l'humour, du stand-up. Nous pensons que ces 2 formats artistiques sont rassembleurs, sont des choix de programmation dits « locomotives », qui donnent envie de se rendre chez nous, et d'éventuellement revenir pour découvrir de nouvelles propositions artistiques plus « alternatives ».
- En créant/aménageant notre « café culturel » qui serait un espace convivial situé à proximité de notre accueil, conçu comme un lieu de rencontres et d'échanges post-concerts et spectacles. Ce lieu permettrait d'organiser des débats philos, des ateliers pour parents et enfants, avant et/ou après les spectacles. Il permettrait aussi de programmer des spectacles d'impro avec les jeunes de la MJ le Prisme, ou avec des compagnies brainoises de théâtre amateur, par exemple.

## L'accessibilité

L'accent est mis sur la création d'une programmation qui soit accessible à tous, quel que soit leur âge, leurs capacités ou leur origine sociale. Pour sensibiliser et faire participer les populations à son action spécialisée de diffusion des arts de la scène, le Centre culturel facilite l'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique et intellectuel à la culture.

Cette accessibilité se manifeste sous deux angles principaux :

- L'accessibilité financière. En adaptant toujours nos tarifs (prix préventes, articles 27, tarifs abonnements), en proposant des activités gratuites.
- L'accessibilité sociale, l'inclusivité. En proposant une programmation proche des brainois. Une programmation qui se déplace aussi vers eux, qui vient dans les différents quartiers et qui les rassemble autour d'un concert, ou d'un spectacle en plein air. C'est pourquoi nous programmons souvent de petites formes artistiques professionnelles et/ou de l'art de rue, qui s'exportent facilement à l'extérieur ou dans d'autres lieux extérieurs à notre grande salle.

Le Centre culturel permet également aux spectateurs de participer activement à la vie culturelle et aux pratiques culturelles par la mise en place d'espaces de dialogue qui visent à susciter le débat, et développer l'esprit critique. Le CCBA organise également des espaces d'expérimentation et de créativité permettant aux spectateurs de s'approprier les éléments constitutifs des langages artistiques employés dans les différents spectacles, et de trouver des moyens d'expression qui leurs sont propres.

## Mosaïque artistique, variété culturelle

Nous souhaitons proposer une programmation artistique variée. Cette **diversité** se manifeste tant au niveau des jauges que des publics et des âges ciblés, en intégrant des thématiques variées et en utilisant différents médiums, tels que le théâtre, la danse, le cirque, la musique, le théâtre de rue, et bien d'autres. Il nous semble important de continuer à proposer des spectacles dits « locomotives », tout en programmant également des créations moins connues, qui sortent parfois le spectateur de sa zone de confort.

Cette pluralité vise à **susciter la réflexion** et à favoriser les **découvertes**, en bousculant les conventions et en cassant les codes traditionnels. En présentant des œuvres et des artistes issus de différents horizons, nous encourageons notre public à explorer de nouvelles perspectives, à élargir ses horizons et à se laisser surprendre par la richesse et la profondeur de la création artistique contemporaine.

Cependant, bien que cet éclectisme soit important, il nous tient également à cœur de mettre en valeur les artistes professionnels habitant la commune dans notre programmation, et soutenir donc les compétences intrinsèques au territoire.

## L'émerveillement

Quoi de mieux que les arts vivants pour faire rêver petits et grands ... ?

L'émerveillement est au cœur de notre démarche artistique au Centre culturel de Braine-l'Alleud. Nous cultivons une **ouverture vers l'imaginaire**, offrant à notre public des expériences qui transcendent le

quotidien et nourrissent les émotions. Chaque spectacle est une invitation à **faire rêver**, à s'évader un temps du quotidien parfois lourd, tout en permettant un recul parfois nécessaire à une réflexion plus constructive du monde qui nous entoure.

Au travers de diverses formes artistiques, des récits poétiques, d'histoires envoutantes, de personnages inspirants, de créations de lumières, de décors captivants, nous visons à éveiller la curiosité et à susciter des moments de magie partagée.

En créant des occasions d'émerveillement, nous souhaitons enrichir la vie culturelle des citoyens brainois, tout en leur permettant de réfléchir à des thématiques sociétales plus larges.

Le Centre culturel distingue, dans sa programmation, un axe scolaire, un axe familial et un axe adulte :

- A travers sa programmation scolaire, le Centre culturel va à la rencontre du spectateur là où il se trouve. Le but premier n'est pas de proposer des moments pédagogiques, mais bien de créer des instants empreints de sensibilité favorisant l'émancipation du public grâce à l'imaginaire, l'étonnement et le questionnement. Néanmoins, il nous semble important que certains spectacles de notre programmation scolaire permettent aux enseignants de faire des liens en classe, notamment avec le PECA.

Le CCBA propose à son réseau scolaire des spectacles de danse, de théâtre, de marionnettes, de cirque et d'arts forains, de musique classique et non classique.

Public ciblé : le réseau professionnel de la petite enfance, 17 écoles maternelles et primaires (+écoles hors commune) et 4 écoles secondaires.

- Pour les familles, le CCBA propose également une programmation diversifiée incluant la danse, le théâtre, les marionnettes, le cirque, les arts forains et de rue, ainsi que des spectacles musicaux, tant classiques que non classiques. Cette saison artistique se programme dans sa salle principale et dans la salle 1<sup>er</sup> Pas (Académie de musique) mais également à l'extérieur. La Guinguette du Centre culturel, nos activités durant la braderie sont des événements entièrement gratuits, organisés dans l'espace public. Organisés au cœur de la ville, ces événements vont à la rencontre du citoyen et touchent un public parfois fragilisé.

Comme chaque année, le CCBA collaborera également avec le festival MIKMAK en proposant durant le mois de mars une programmation alliant spectacles de marionnettes, théâtre d'ombres et autres formes de théâtre visuel. MIKMAK a pour vocation de surprendre et d'émerveiller avec des spectacles en plein air ou dans des lieux insolites. Ce festival, est désormais devenu un rendez-vous annuel très attendu, avec des spectacles adaptés aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

L'objectif sous-jacent aux propositions scéniques programmées dans le cadre de ces événements est de donner du plaisir et l'envie au public de découvrir d'autres formes de spectacles qui étonnent, interrogent, et émancipent.

- La saison culturelle adulte du CCBA est essentiellement théâtrale et musicale. Chaque mois, un concert sera programmé dans le cadre des « Nuits mobiles » en collaboration avec le CEC Artizik. Le concert se déroulera, en alternance, soit dans la grande salle du CCBA, soit dans une salle d'Artizik, ou en extérieur pour aller à la rencontre des brainois et leur faire (re)découvrir le patrimoine de leur

ville. Cette saison s'extériorisa également lors d'évènements précités plus haut (Guinguette du Centre culturel, Apéros Urbains).

**Les liens entre les lignes artistiques et les objectifs déterminés dans le cadre de l'action culturelle générale du CCBA :**

ENJEU	Célébrer, partager et créer sa ville !					
Objectifs généraux	Contribuer aux synergies associatives	Accompagner et soutenir la jeunesse	Participer à la dynamisation du Centre-ville	Renforcer la convivialité dans les quartiers & villages de la commune		
Opérations culturelles	Jeunesse en avant: "cultivons l'art et la rencontre"		Vibrez au rythme du centre: "cultivez, connectez, célébrez"		Culture en Mouvement: "animons nos quartiers !"	
Exemples d'actions culturelles	Retour du Massif Festival	Création artistique urbaine	Café culturel	Festival des Arts en amateurs	La Guinguette du CCBA	Fête de quartier
Action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la Scène						
Action culturelle spécialisée en "Éducation Aux Médias"						

La spécialisation en arts de la scène du Centre culturel de Braine-l'Alleud s'inscrit en dialogue permanent avec son action culturelle générale. Ces deux axes, loin d'être cloisonnés, se nourrissent et se renforcent mutuellement, répondant aux mêmes enjeux de convivialité, d'accessibilité, de diversité artistique et d'émerveillement. Ainsi, la diffusion des arts de la scène agit comme un des leviers pour atteindre les objectifs généraux tout en offrant des expériences uniques aux publics brainois.

Reprenons donc nos 4 fils rouges explicités dans le point précédent, et voyons comment ils soutiennent notre action culturelle générale :

### Convivialité :

La convivialité est au cœur des valeurs du Centre culturel de Braine-l'Alleud et s'inscrit pleinement dans les objectifs généraux du projet "Célébrer, partager et créer sa ville".

- **Renforcer la convivialité dans les quartiers et les villages** : Nous développons des événements à taille humaine et des rencontres chaleureuses, comme les bords de scène ou le projet des « Nuits Mobiles », pour réunir les habitants autour de spectacles et concerts accessibles à tous. Ces initiatives favorisent des échanges directs entre artistes et publics et renforcent le lien entre les Brainois.
- **Accompagner et soutenir la jeunesse** : Grâce à des activités telles que les spectacles pour les écoles et les collaborations avec des structures comme la MJ le Prisme, nous créons un cadre où les jeunes peuvent s'exprimer et développer leur sensibilité artistique. Le futur café culturel se veut un espace de débats et d'ateliers, un lieu vivant propice aux interactions intergénérationnelles.

### Accessibilité :

Nous affirmons notre volonté de rendre la culture accessible à tous en établissant des ponts entre les publics, les quartiers et les pratiques culturelles, dans une dynamique inclusive.

- **Renforcer la convivialité dans les quartiers et les villages et participer à la dynamisation du centre-ville** : Nous proposons des spectacles d'art de rue ou de petites formes artistiques dans des espaces publics ou en plein air, élargissant ainsi l'accès géographique à la culture.
- **Contribuer aux synergies associatives et accompagner, soutenir la jeunesse** : Le Centre culturel collabore avec des associations locales pour organiser des activités gratuites ou à tarifs réduits (Articles 27, abonnements), permettant à chacun de participer à des événements culturels. Des ateliers créatifs et des espaces de dialogue viennent enrichir cette dynamique en offrant un accès aux langages artistiques.

### Mosaïque artistique

La diversité culturelle que nous défendons s'inscrit naturellement dans les objectifs généraux, en valorisant à la fois l'éclectisme artistique et les talents locaux.

- **Participer à la dynamisation du centre-ville** : Nous proposons des formats artistiques variés – du théâtre au cirque, en passant par la musique et les arts de rue – afin de transformer chaque événement en une expérience unique. Les spectacles « locomotives », combinés à des créations plus alternatives, incitent les publics à revenir pour découvrir une programmation riche et innovante.
- **Renforcer la convivialité dans les quartiers et les villages** : En donnant une place privilégiée aux artistes professionnels locaux, nous contribuons à l'émergence de talents tout en offrant aux publics des opportunités de découverte.

## Émerveillement

L'émerveillement que suscitent les arts vivants est un moteur essentiel pour atteindre les objectifs généraux du Centre culturel.

- **Accompagner et soutenir la jeunesse** : Par des créations poétiques, des personnages inspirants et des histoires captivantes, nous nourrissons l'imaginaire des jeunes publics, les invitant à rêver et à se construire.
- **Participer à la dynamisation du centre-ville** : En faisant du Centre culturel un lieu d'évasion et de réflexion, nous créons des moments de magie partagée qui renforcent l'attractivité culturelle de Braine-l'Alleud. Chaque spectacle devient une fenêtre ouverte sur le rêve et la créativité, offrant à chacun un recul salutaire sur le monde qui l'entoure.

Ainsi, à travers ses **quatre lignes artistiques**, le Centre culturel de Braine-l'Alleud tisse un projet de diffusion qui non seulement répond aux besoins locaux mais crée des ponts avec des dynamiques culturelles plus larges. Ces axes permettent d'explorer des territoires artistiques variés tout en restant au plus proche de la population.

### Programmation scolaire

Le Centre culturel se distingue comme un partenaire culturel essentiel, possédant une compréhension approfondie des caractéristiques et des enjeux de l'environnement scolaire local. Pour le CCBA, la programmation d'un spectacle destiné aux écoles représente avant tout une collaboration dynamique entre les compagnies artistiques, les établissements scolaires et le Centre culturel lui-même.

Dans le cadre des classes de maternelle et de primaire, Le Centre culturel de Braine-l'Alleud s'engage à permettre à chaque élève la possibilité de venir au moins une fois par an, afin de les sensibiliser aux différentes formes d'expression artistique, d'éveiller leur curiosité et de favoriser la réflexion et le débat. Ces moments favorisent des moments de partage enrichissants en dehors de l'enseignement traditionnel dispensé par les enseignants. Pour faciliter l'accès à cette offre, le Centre culturel organise des séances de présentation dans les écoles et prend en charge les coûts de transport pour les établissements éloignés.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA), qui vise à enrichir l'éducation des jeunes en intégrant des expériences artistiques variées. En encourageant les élèves à s'engager activement avec l'art et la culture, le CCBA contribue à développer leur créativité, leur esprit critique et leur ouverture d'esprit, tout en renforçant le lien entre l'école et la vie culturelle locale.

Concrètement, il est important pour nous de continuer à faire partie du consortium PECA et de nous investir dans le groupe de travail lié à la Plateforme PECA (coordonnée par le CCBW). Nous veillons également à créer un lien positif entre les enseignants qui se sont proposés pour être délégués PECA et notre équipe au CCBA, afin de les soutenir et les encourager dans leur démarche à l'école auprès de leurs élèves et leurs collègues enseignants.

En enseignement secondaire, la programmation est le fruit d'un échange entre les propositions du CCBA et des enseignants. Un des objectifs sous-jacents est d'appuyer, de définir le Centre culturel comme un lieu de diffusion local en sus des grands lieux de diffusion de la capitale.

Pour l'enseignement fondamental et secondaire, dans le cadre du PECA ou non, il est de toute façon primordial pour nous de maintenir et renforcer les liens de confiance avec les enseignants relais et maintenir une ouverture envers l'ensemble du corps professoral, en rappelant sa disponibilité pour accueillir les élèves. L'objectif est d'intégrer la visite des spectacles dans les habitudes de chaque école pour dynamiser la culture au sein de la commune.

Enfin, il est important pour nous de **renforcer les liens entre nos diffusions artistiques et notre spécialisation en éducation aux médias**. Nous aimerions programmer au moins un spectacle par an dont les thématiques rejoignent celles de notre pôle d'éducation aux médias. En 2022, par exemple, nous avons accueilli le spectacle « Wireless People » (création du théâtre Jean Vilar, avec Maia Blondeau et Greta Fjellman), qui est une rencontre entre le monde virtuel des réseaux sociaux et le monde organique du théâtre.

De nombreux élèves sont venus dans notre salle pour assister au spectacle. Nous avons ensuite organisé des ateliers de médiations dans chaque classe, avec notre chargé d'éducation aux médias, la Compagnie artistique et l'association Action Media jeunes.

Nous aimerions systématiser ce genre de projets chaque année **pour mettre les arts vivants au service de l'éducation aux médias**, et vice versa.

### Programmation adulte et familiale

Le Centre culturel confirme son rôle en tant que centre périurbain en proposant une programmation variée, alliant des propositions grand public et des spectacles plus audacieux, avec une attention particulière portée à l'émergence, l'expérimentation, l'ouverture et l'originalité des formes artistiques et des propos.

Le CCBA encourage les habitants à réinvestir leur territoire en offrant des tarifs démocratiques (en partenariat avec des associations locales qui accompagnent des publics éloignés des pratiques culturelles). Il crée également un espace d'accueil convivial, favorisant la rencontre et les échanges avant et après les spectacles, et permet un dialogue direct entre artistes et citoyens à travers des espaces de réflexion.

Répondant aux enjeux d'identité locale, de qualité de vie et de dynamique métropolitaine, le Centre culturel met en lumière la création artistique professionnelle locale. La saison tout public propose des spectacles variés dans différents genres et disciplines. L'objectif de cette programmation est de présenter des spectacles de qualité, d'encourager la découverte et la réflexion, de divertir, de provoquer des rencontres, et d'inciter les habitants à s'investir davantage dans la vie culturelle locale.

### Des exemples de compagnies

Pour la programmation du théâtre adulte : Théâtre de poche, Cabaret Mademoiselle, Chantal & Bernadette, Guillermo Guiz, etc.

Pour la programmation familiale et scolaire : Le Théâtre du papyrus, Cie 3637, Théâtre des 4 mains, Tof théâtre, Théâtre de la Guimbarde, Cie Arts et couleurs, La bulle à sons, Inti Théâtre, Cie Dérivation, ...

Pour la programmation de rue : Cie Laterrateral, les Royales marionnettes, Cie Pourkwapa, Semences d'Art, Cie des Bonimenteurs, ...

6. Explicitez comment votre programmation valorise et intègre l'ensemble des domaines d'expression artistique définis par le décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et par le décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au

subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène, et la manière dont elle intègre des spectacles ou des artistes bénéficiant d'un soutien de la Communauté française.

Notre programmation s'inscrit pleinement dans les domaines d'expression artistique définis par le décret du 13 juillet 1994 et le décret cadre du 10 avril 2003. Nous intégrons une variété de spectacles, incluant théâtre, danse, musique, et arts visuels, favorisant ainsi l'accès et la sensibilisation des jeunes publics. De plus, nous collaborons régulièrement avec des artistes bénéficiant de soutiens de la Communauté française, ce qui enrichit notre programmation et garantit un soutien aux créations locales.

Nous utilisons tous nos quotas organisateur Arts & Vie et Spectacles à l'école.

La très grosse majorité de notre programmation de diffusion met en valeur le patrimoine belge de la création en arts de la scène. Plus de 90% de la programmation est une vitrine des artistes et compagnies bénéficiant d'un soutien de la FWB.

### 8. Types et volume de la programmation projetée.

(Cf. : Article 32, §1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup>, 7<sup>o</sup>, et §2 du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ; Article 19, §1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> et article 33, §1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>, a, et 3<sup>o</sup>, a, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels).

8 a. En moyenne annuelle sur la durée du contrat-programme, indiquez dans le tableau ci-après, par domaine (genre) artistique (théâtre, théâtre action, théâtre jeune public, danse, Arts forains, cirque, spectacles de rue, musique classique, musique contemporaine, musiques non classiques – rock, chanson française, musique du monde, jazz, rap, electro, ...), le volume de votre projet de programmation hors festival éventuel.

Domaine artistique	Nombre de spectacles	Dans les infrastructures du centre culturel (oui-non)	Chez un des partenaires identifié au titre 6 supra. (le nommer)
Théâtre	10	oui	Jean Vilar
Théâtre jeune public (famille/TP)	10	Oui	
Théâtre jeune public (scolaire)	20	Oui	
Art de rue	4	Non	
Musique classique	1	oui	Festival Musiq 3, Remua Asbl
Musique non classique (rock, pop, électro, musique du monde, ...)	5	Non	CEC Artizik
Musique non classique (rock, pop, électro, musique du monde, ...)	5	Oui	CEC Artizik
Cirque	1	Oui	CCBW
Danse	1	Oui	
Total	57		

8 b. A titre indicatif, détaillez le projet de programmation générale (de la saison qui suit le dépôt de votre dossier), planifiée dans le cadre de votre action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.

Il doit être exemplatif du projet de diffusion artistique présenté au titre 7 supra, et permettre d'apprécier s'il comprend une majorité de spectacles ou d'artistes, toutes disciplines confondues, soutenus par la Communauté française en application du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

### **Année 2024**

<b>Artiste ou Cie</b>	<b>Titre du spectacle</b>	<b>Discipline</b>	<b>Tout public / Scolaire</b>	<b>Dates</b> (JJ/MM) ou période	<b>Nbre de représ.</b>	<b>Lieu : infra du CC (oui/non)</b>	<b>Lieu : partenaire du CC (oui/non)</b>
BJ Scott	Concert des Nuits Mobiles	Musique	TP	12/01/24	1	Oui	CEC Artizik
Cie Au Détour du Cairn	Dominique toute seule	Théâtre-chant	scolaire	Du 17/01 au 19/01	4	Oui	
Cie Au Détour du Cairn	Dominique toute seule	Théâtre-chant	JP	19-janv	1	Oui	
Inti Théâtre	Ballon Bandit	Danse	scolaire	Du 24/01 au 29/01	7	Oui	
Inti Théâtre	Ballon Bandit	Danse	JP	24-janv	1	Oui	
Laurence Bibot	Je Playback	Théâtre, stand up	TP	9-févr	1	Oui	
Seven	Concert des Nuits Mobiles	Musique	TP	16-févr	1	Non	CEC ARTIZIK
Cie Ah mon Amour	Les variations silencieuses	Théâtre – seul en scène	scolaire	21/02 au 23/02	5	Oui	
Cie Ah mon Amour	Les variations silencieuses	Théâtre – seul en scène	TP	23-févr	1	Oui	
Sysmo	Concert des Nuits Mobiles	Musique	TP	15-mars	1	Oui	CEC ARTIZIK
Cie La Bête curieuse	Mr Phone et les sardines	Théâtre	scolaire	20/03 au 22/03	5	Oui	
Cie La Bête curieuse	Mr Phone et les sardines	Théâtre	JP	22-mars	1	Oui	
Une Tribu collectif	Au pied des montagnes	Théâtre d'ombres	scolaire	Du 9/04 au 12/04	5	Oui	
Une Tribu collectif	Au pied des montagnes	Théâtre d'ombres	JP	12-avr	1	Oui	
Théâtre de Poche	Iphigénie à Splott	Théâtre	TP	20-avr	1	Oui	
Greta Fjellman et Maia Blondeau	Wireless People	Théâtre	scolaire	Du 25 au 26 avril	4	Oui	Théâtre Jean Vilar
Remi Decker	2 z'yeux 2 z'oreilles	Musique	scolaire	14/05 et 17/06, 18/06	8	Oui	
Nico En Vrai	Trop gentil	Stand up	TP	18-mai	1	Oui	
Cie Dérivation	Chroniques Martiennes	Théâtre	scolaire	Du 21/05 au 23/05	4	Oui	
Black Mirrors	Concert des Nuits Mobiles	Musique	TP	24-mai	1	Oui	CEC ARTIZIK
Histoires Publiques	C'est pas cousu d'avance	Théâtre-conférence	scolaire	28-mai	1	Oui	

Ceux qui marchent, Entre Chiens et Loups	Kosmos	Théâtre	scolaire	Du 4/06 au 7/06	5	Oui	
Ceux qui marchent, Entre Chiens et Loups	Kosmos	Théâtre	JP	7-juin	1	Oui	
Bloutch	A l'aube des bulles	Musique	scolaire	Du 19/06 au 20/06	4	Oui	
Bloutch	A l'aube des bulles	Musique	JP	19-juin	1	Oui	
Piwi Leman	Le p'tit bal des animaux	Musique	JP	23-juin	1	Oui	
Pudding Asbl et 4 hoog	Lagneau	Théâtre visuel	scolaire	Du 26/06 au 28/06	3	Oui	
Pudding Asbl et 4 hoog	Lagneau	Théâtre visuel	JP	26-juin	1	Oui	
A l'aise Blaise		Musique - concert enfant	JP	5-juil	1	Non	Bibliothèque de BL'A
Compagnie Lattéatéral		Spectacle aérien	TP	5-juil	2	Non	Bibliothèque de BL'A
Mercadillo		Concert	TP	5-juil	1	Non	Bibliothèque de BL'A
KID NOIZE	Concert Nuits mobiles	Musique	TP	6-sept	1	Non	Grand Place de BL'A
Arty Leiso	Concert	Musique	TP	7-sept	1	Oui	Arts de rue
Les faux journalistes	Bonimenteurs	Arts de rue	TP	7 et 8 sept	2	Non	Arts de rue
Le petit dragon	Le petit dragon	Arts de rue	TP	7-sept	1	Non	Arts de rue
Pour Kwa pas	coûte que coûte	Arts de rue	TP	8 sept	1	Non	Arts de rue
Remua Asbl	La Cuisine de Mr Rossini	Musique - Opéra	scolaire	26-sept	3	Oui	
Remua Asbl	La Cuisine de Mr Rossini	Musique - Opéra	TP	29-sept	1	Oui	
Jérôme Colin - Théâtre de poche	Champ de bataille	Théâtre	TP	8-oct	1	Oui	
Inti Théâtre	Affaire Costalamone	Théâtre	scolaire	Du 8/10 au 17/19	12	Oui	
Agora Théâtre	Les poules mouillées volontaires	Théâtre	scolaire	Du 5/11 au 8/11	8	Oui	
Agora Théâtre	Les poules mouillées volontaires	Théâtre	JP	6-nov	1	Oui	
Daphné Huynh	Ma bimbosophie	Théâtre seul en scène	TP	15-nov	1	Oui	
Bulldozer and the machine guns	Concert des Nuits Mobiles	Musique	TP	22-nov	1	Oui	
L'Anneau Théâtre	PoP !	Théâtre- Danse	scolaire	Du 27/11 au 29/11	4	Oui	
L'Anneau Théâtre	PoP !	Théâtre- danse	JP	27/11 et 29/11	2	Oui	
Chilly Pom Pom Pee	La Fabuleuse et Authentique histoire du rock	Musique	scolaire	Du 5/12 au 6/12	4	Oui	

Chilly Pom Pom Pee	La Fabuleuse et Authentique histoire du rock	Musique	JP	8-déc	1	Oui	
Cabaret Mademoiselle	Création spéciale pour le CCBA	Cabaret	TP	13 et 14/12	2	Oui	
TOTAL					122		

## 9. Accueils en résidence

**En lien avec votre projet de diffusion artistique, décrivez votre politique d'accueil en résidence (à court, moyen ou « long » terme) d'artistes (en création, étape de travail, ...) qui bénéficient d'une aide à la création, d'une aide structurelle ou qui sont soutenus par des structures de création reconnues dans le cadre du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2013 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.**

**Précisez notamment :**

- 7. Les disciplines artistiques que vous privilégiez ;**
- 8. les services (techniques, administratifs, logistiques, ...) et les conditions (durée, salle de répétition, mise à disposition du plateau, logement éventuel, ...) de résidences que vous proposez aux artistes ;**
- 9. Les partenariats éventuels (cf. titre 6) ;**
- 10. Comment les projets de résidences rencontrent et s'inscrivent dans les objectifs de votre plan d'action culturelle générale et contribuent à faciliter l'accès à la culture, la rencontre entre les créateurs et les populations, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle.**

**Explicitiez comment les artistes sont amenés à s'investir ou non dans ce travail (cf. caractéristiques des résidences).**

Le Centre culturel accueille une quinzaine de compagnies en résidence par an (145 jours d'occupation en 2024) principalement dans sa salle 1ers pas, et occasionnellement dans sa salle de spectacle principale. Le Centre culturel de Braine-l'Alleud est un des centres culturels le mieux équipé de la Province du Brabant wallon. La polyvalence des deux salles (la salle « 1ers PAS » et la salle de spectacle principale) entièrement équipé lui permet d'accueillir des artistes et techniciens professionnels reconnus issus de la FWB (Cies subventionnées, agréées, contrat-programmées, conventionnées ou en demande de reconnaissance), ainsi que des projets professionnels émergents.

Les disciplines artistiques privilégiées :

Le Centre culturel accueille de nombreuses compagnies Jeune public (importante programmation scolaire et familiale au sein de son projet de diffusion), ainsi que des formes théâtrales et multidisciplinaires adultes. Nous accueillons également de nombreux projets musicaux dans la salle de spectacle principale, souvent en lien avec la diffusion des « Nuits Mobiles ».

Le Centre culturel entretient des liens artistiques fidèles avec plusieurs compagnies de confiance (Cie Dérivation, Cie Anton Lachky, etc.) Nous accueillons de plus en plus de très jeunes compagnies, qui concourent souvent pour la première fois au Pré Jury des sélections des rencontres jeune public.

Il est également actif au sein de certaines coordinations professionnelles des arts de la scène et de diffusion (dynamique mise en place autour du secteur Jeune public dans le Brabant Wallon, Asspropro - commissions Jeune public, petits lieux et Grands lieux), et les informe au sujet des étapes de travail présentées publiquement dans ses salles.

Le Centre culturel soutient et met en valeur la création artistique professionnelle belge francophone. Il propose un lieu de résidence entièrement équipé à proximité de la capitale, dans un cadre verdoyant et apaisant, qui permet aux artistes accueillis de se focaliser sur leur création. Il privilégie, dans la mesure de la qualité artistique de leurs propositions scéniques, les artistes professionnels habitant la commune, et soutient de cette manière les compétences intrinsèques au territoire.

**Accessibilité à la culture** : Les résidences permettent d'organiser des événements ouverts au public, facilitant ainsi l'accès à la culture pour tous.

**Rencontre entre artistes et citoyens** : En proposant des rencontres et des bancs d'essais, les artistes peuvent échanger directement avec le public, favorisant un dialogue enrichissant.

**Appropriation des œuvres** : En ouvrant le dialogue entre les artistes et les élèves autour des créations, le public est encouragé à s'approprier les œuvres et à participer activement à la vie culturelle.

**Contribution à la vie culturelle** : Ces projets s'inscrivent dans une dynamique locale, renforçant l'identité culturelle de la communauté et stimulant l'engagement citoyen.

Très concrètement, cela se manifeste principalement lors des bancs d'essais organisés au milieu ou à la fin du processus de création des compagnies. Nous invitons des élèves et leurs enseignants (maximum deux

classes par représentation) à venir découvrir une étape de travail. Ces moments sont toujours suivis d'une discussion enrichissante entre les élèves et les artistes, permettant un échange et un dialogue sur ce qu'ils ont vu, compris ou pas compris, perçu, ressenti. Cela favorise un échange d'expérience horizontal entre « la scène » et « le public », renforçant ainsi le lien entre artistes et citoyens.

En 2024, en plus de notre programmation scolaire, nous avons organisé près de 10 séances de bancs d'essais et accueilli plus d'une centaine d'élèves.

#### Les services et les conditions de résidences proposés aux artistes

Concrètement, le CCBA met à disposition une de ses salles de spectacle entièrement équipée pour une durée d'une semaine à un mois (maximum deux mois en tout par compagnie).

Les compagnies sont entièrement autonomes en ce qui concerne l'occupation de la salle, et la gestion du matériel technique fourni par le Centre culturel. Le CCBA propose en outre, de compléter le matériel de la salle « 1ers PAS » en fonction des besoins des compagnies.

Les compagnies accueillies en résidence ont la possibilité de se focaliser sur leur création, sans devoir se soucier des impératifs logistiques liés à leur travail. Il leur est possible, si elles souhaitent se concentrer exclusivement sur leur projet, de loger dans le château communal situé dans le parc Cheneau (16 lits - à proximité immédiate du lieu de répétition), et ainsi rentrer en autarcie créatrice.

Les salles de spectacle permettent un travail de recherche et de répétition plateau ; elles sont également idéales pour des créations son et lumière.

Les conditions d'accueil et le règlement lié à l'occupation de la salle sont spécifiés dans une convention signée avant le début de la résidence par la compagnie accueillie et la direction du CCBA<sup>2</sup>.

L'équipe technique du CCBA partage son savoir-faire en ce qui concerne la création son et lumière, l'organisation de la régie générale, et la création de décors des spectacles accueillis (elle met d'ailleurs son atelier de construction à disposition des compagnies et leur apporte une aide considérable). Elle offre ses conseils précieux en ce qui concerne l'achat de matériel pour la tournée des spectacles en cours de création, et, quand c'est possible, prête son matériel pour que les compagnies puissent le tester avant de l'acheter, ou puisse même en bénéficier pendant l'entièreté de la durée de leur tournée.

L'équipe d'animation du CCBA veille au bon déroulement des résidences. Elle propose son regard extérieur lors de la présentation de différentes étapes de création, elle organise des répétitions ouvertes pour un public restreint et ciblé en fonction des attentes des compagnies, ainsi que des bancs d'essai pendant les dernières semaines de création. C'est l'occasion, pour une compagnie, de tester ses propositions, et de les réajuster en fonction des réactions de leur futur public.

Elle profite des projets de résidences du Centre culturel pour **faciliter l'accès à la culture sur son territoire** : Les bancs d'essai, organisés à proximité immédiate du centre-ville et de la gare ferroviaire, sont proposés aux écoles de Bl'A, au réseau associatif de la commune ainsi qu'au public du CCBA.

Elle y invite également des professionnels du secteur des arts de la scène (diffuseurs, programmateurs et compagnies de théâtre) afin de faire connaître le travail accueilli dans ses salles.

Elle anime des moments de dialogue et de réflexion en aval des bancs d'essai (lieu de débat démocratique, espace ouvert sur la construction de l'esprit critique), et met sa salle à disposition pour les sélections des rencontres théâtre Jeune public.

Les petites jauges, la proximité avec la scène lors des bancs d'essai, les moments de dialogue et de réflexion proposés après les visionnements, et les projets de groupes d'enfants complices d'un processus de création sont autant d'opportunités de rencontres entre les créateurs et les populations et contribuent grandement à l'appropriation des œuvres par ses publics.

L'équipe d'animation du CCBA propose également à des classes complices de suivre un projet scénique Jeune public sur le long terme, mêlant rencontres, expérimentations, visionnements et échanges avec les équipes artistiques (PECA) ; c'est l'occasion, pour elles, de participer activement à la vie culturelle du territoire : tester eux-mêmes l'expression théâtrale, découvrir l'envers du décor, rencontrer les metteurs en scène, les scénographes ainsi que les créateurs lumière et sons ; avoir un échange intimiste avec les comédiens, et construire avec eux un regard méta sur la création théâtrale.

Les liens tissés avec les artistes permettent aux classes de s'approprier l'œuvre sur laquelle ils travaillent.

Les compagnies qui souhaitent s'investir dans ce genre de projets y voient une plus-value essentielle pour leur travail artistique ; ils se nourrissent des réactions et des retours de leur futur public cible, testent leurs

---

<sup>2</sup> Annexe n°2: Convention de Résidence

propositions et les réajustent, et intègrent parfois même de la matière sensible suggérée par leurs jeunes partenaires.

Dans les cinq ans à venir, le Centre culturel souhaite :

1. Travailler davantage la visibilité des compagnies accueillies sur son territoire.
2. Prendre des risques dans la diffusion d'un projet accueilli en résidence au sein de la saison culturelle.
3. Permettre à davantage d'élèves du secondaire de vivre le même processus explicité plus haut.

## **10. Travail de médiation** (*Participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture*)

**En référence à votre plan d'action culturelle générale présentez les objectifs, projets, moyens, outils de médiation (ateliers, animations, débats, rencontres,...), dynamiques de réseaux et partenariats (Article 27, CPAS, association d'éducation permanente, établissements scolaires, ...), que vous développez ou comptez mettre en œuvre pour sensibiliser et faire participer les populations à votre projet de diffusion spécialisée en arts de la scène ou pour y stimuler de nouveaux publics :**

**- Quels résultats escomptez-vous ?**

**- Description de votre politique tarifaire :**

Comme mentionné dans l'introduction de ce dossier, plusieurs aspects de notre travail de médiation culturelle restent en continuité avec les actions menées dans le cadre du précédent contrat-programme, vous constaterez de nombreuses similitudes. Notre approche vise toujours à créer des ponts entre les artistes et les publics en mettant en place des outils et dispositifs variés qui facilitent l'accès à la culture pour tous, tout en développant de nouveaux partenariats locaux pour toucher des publics éloignés.

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud s'attache à offrir une programmation culturelle de proximité qui répond aux enjeux locaux, en contribuant à renforcer l'identité de la commune et à améliorer la qualité de vie des habitants. Pour avoir son existence propre en tant que commune périurbaine, ne pas être considérée et vécue comme une ville dortoir à proximité de Bruxelles, le centre culturel accompagne ainsi son public dans une démarche de réflexion, favorisant l'émancipation collective au fil du temps.

En allant à la rencontre des habitants dans leur quotidien – par des spectacles gratuits en plein air ou des activités scolaires – le CCBA cherche à éveiller la curiosité du public. Il les invite à découvrir des spectacles variés, qui suscitent à la fois étonnement et réflexion, et qui contribuent à leur épanouissement personnel et culturel.

Le Centre culturel continue à structurer son travail de médiation autour de deux axes pour sensibiliser et faire participer les populations à son projet de diffusion spécialisée en arts de la scène :

### **1. L'accessibilité aux œuvres**

Le Centre culturel maintient un projet de communication fort et adapté, qui vise à atteindre l'ensemble de la population de la commune.

Il édite chaque année une brochure de saison distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres de Bl'A (18.000).. Il édite toutes les trois semaines une newsletter, rend son projet de diffusion en arts de la scène visible sur des écrans publicitaires installés sur des axes routiers incontournable, est actif sur les réseaux sociaux, relaie la contenu de sa programmation avec l'aide médias publics, et reçoit un soutien communicationnel non négligeable de l'administration communale (journal hebdomadaire, site internet).

2026 sera l'année d'un grand changement en communication, avec pour objectif de redonner un nouvel élan au Centre culturel. Ce projet ambitieux comprendra la recherche d'un nouveau nom, un nouveau site internet, un nouveau logo, une charte graphique renouvelée. L'idée est de moderniser et de rafraîchir l'image du CCBA, afin de tourner la page de la crise institutionnelle qui a laissé des marques profondes sur l'institution, et de redynamiser notre positionnement auprès du public et des partenaires locaux

Aussi, le Centre culturel maintient ses liens étroits avec les 21 écoles du territoire brainois: un représentant du CCBA présente la saison culturelle à venir dans chacune des écoles pendant un moment de concertation, à l'aide d'une brochure éditée spécialement pour les enseignants. Cette brochure contient la programmation scolaire en arts de la scène **et** en éducation aux médias (spectacles, projections cinéma, ateliers de médiation, soutien des projets PECA, etc). Elle s'adresse aussi bien aux écoles fondamentales que secondaires.

Le CCBA est également toujours à l'initiative d'une dynamique de réseaux associatifs et de partenariats privilégiés qui sensibilise et fait participer les populations éloignées du processus de la culture au projet de diffusion du Centre culturel (AMO Color'ados, Maison de jeunes, accueil extrascolaire, etc.).

Le Centre culturel continue à élargir ses publics grâce aux partenariats avec d'autres structures de diffusion spécialisés, ou avec les publics des associations proches des thématiques ou des disciplines programmées (par exemple le festival musical de Musiq3, le CEC Artizik, le festival MIK MAK, etc).

Le CCBA entend faciliter l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment :

- Économique : Il développe une politique tarifaire démocratique (Article 27 accessible pour tous les spectacles, formules d'abonnements, tarifs de groupes, spectacles gratuits sur l'espace public dans le cadre d'événements extramuros, tarifs adaptés pour le tissu associatif – écoles, accueil extrascolaire, associations socio-culturelles)
- Physique : Nos deux salles sont accessibles aux PMR, et adaptées aux besoins des jeunes enfants (toilettes, espace de jeux et de lecture, etc.). La programmation scolaire du Centre culturel est suffisamment conséquente pour pouvoir garantir à chaque enseignant de Braine-l'Alleud l'occasion de se rendre au théâtre au moins une fois par an avec ses élèves pour visionner un spectacle professionnel. De nombreuses écoles viennent à pied. Nous organisons les trajets en bus pour celles qui sont plus éloignées.
- Géographique : Les lieux de diffusion sont situés à proximité immédiate du centre-ville et de la gare ferroviaire.
- Temporel : Les horaires des spectacles sont déterminés en fonction des réalités de nos différents publics cibles (horaires de journée pour les écoles, les familles et les seniors, horaires de soirée pour les adultes, horaire de fin de soirée pour les noctambules).
- Symbolique et intellectuel : Le Centre culturel aide ses publics à faire ses choix dans son projet de diffusion. Il propose également un accompagnement spécifique avant et/ou après les spectacles. Ces moments de transmission contribuent à l'expérience esthétique du visiteur, qui se dote d'outils analytiques et de savoirs artistiques et culturels.

## 2. Une médiation culturelle et artistique

Le Centre culturel souhaite permettre aux spectateurs de participer activement à la vie culturelle et aux pratiques culturelles (accompagnement spécifique de ses publics avant et après les spectacles).

Il organise pour cela des espaces de dialogue qui visent à susciter le débat, et développer l'esprit critique :

- Rencontres en bord de scène avec les équipes artistiques (échange autour des ressentis et du contenu de la pièce, dialogue autour du processus de création)
- Ateliers philosophiques (en partenariat avec la Bibliothèque communale)
- Rencontres thématiques (associations socioculturelles professionnelles et citoyens intervenants)
- Distribution systématique de dossiers pédagogiques et d'accompagnements (pistes thématiques d'exploitation)
- Création d'un « café culture » qui serait un espace convivial situé à proximité de notre accueil, conçu comme un lieu de rencontres et d'échanges post-concerts et spectacles. Ce lieu permettrait d'organiser des débats philos, des ateliers pour parents et enfants, avant et/ou après les spectacles. Il permettrait aussi de programmer des spectacles d'impro avec les jeunes de la MJ le Prisme, ou avec des compagnies brainoises de théâtre amateur, par exemple.

Le Centre culturel crée également des espaces d'expérimentation et de créativité permettant aux spectateurs de s'approprier les éléments constitutifs des langages artistiques employés dans les différents spectacles, et de trouver des moyens d'expression qui leurs sont propres

- Ateliers créatifs : Le CCBA voudrait organiser davantage des moments d'expression et d'exploration, d'émancipation et de partage (Ateliers parents-enfants, workshops, ateliers d'écriture, ateliers et projets scolaires). Il travaille pour ce faire avec des artistes professionnels intervenants et le réseau culturel communal.
- Médiation globale à travers des projets de longue durée (PECA, Opération art à l'école - EKLA).
- Création d'ateliers « hybrides », en lien avec notre spécialisation en éducation aux médias et notre programmation artistique. L'idée serait de mixer l'art vivant (les spectacles) avec des techniques de production médiatique (écriture de scénarios, montage audio/vidéo) pour sensibiliser le public à la fois à l'art de la scène et aux médias numériques. Par exemple : les participants pourraient créer des courts-métrages, des podcasts ou des blogs à partir d'un spectacle, de ses thématiques. Cela permettrait non seulement de prolonger l'expérience artistique, mais aussi de renforcer la compréhension des nouvelles formes d'expression numérique.



## 12. Annexes

- a. Les engagements, de la ou des collectivités publiques associées, confirmant leur contribution complémentaire globale en application de l'article 70, alinéa 3, du décret, doivent être joints au dossier.
- b. Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène (page ci-après).

### ANNEXE N°1 : FICHES TECHNIQUES DE LA SALLE DE SPECTACLE ET DE LA SALLE « 1<sup>ER</sup> PAS »



# CENTRE CULTUREL

## BRAINE-L'ALLEUD

**Fiche technique  
Salle de spectacle  
Centre culturel**

4, Rue Jules Hans  
1420 Braine-l'Alleud  
**Téléphone : 32 2 854 07 30**  
**Email : [regie@braineculture.be](mailto:regie@braineculture.be)**

**Directeur : Nicolas Gallet**  
**Responsable technique : Michiels Jean-Raphaël**

## **REGLEMENT D'ORDRE GENERAL**

Toutes les compagnies venant au Centre culturel de Braine- l'Alleud devront respecter les règles de sécurité en vigueur dans le RGPT et seront sous la responsabilité du personnel d'accueil.

Un procès-verbal de classification au feu devra être présenté pour toutes utilisations de décor.

Les accessoires ne sont pas soumis à la classification au feu à partir du moment où ils peuvent être tenus d'une seule main.

L'accès au TGBT (tableau général basse tension) sera refusé à toute personne n'ayant pas l'habilitation électrique.

Les sorties de secours doivent toujours être apparentes et dégagées

Les horaires de travail seront préalablement décidés d'un commun accord avec les personnels d'accueil.

En aucun cas, les blocs de secours et la signalétique ne pourront être occultés ou gélatinés.

**POSTE DE TRAVAIL EN HAUTEUR :** Tour Solide de 6m50. L'échelle ne pourra être utilisée au-delà de 3m.

**TRAVAUX SUR PLAFOND :** Une zone de sécurité devra être balisée au sol. Aucune personne ne sera autorisée à circuler dans cet espace de sécurité pendant la durée des travaux.

**PROTECTIONS INDIVIDUELLES :** Le port de chaussures de sécurité est obligatoire pour tous déchargements et montages des décors (Sauf cas particuliers.) : Les gants sont obligatoires pour toutes manipulations d'éléments de décors. Le port du casque est obligatoire pour tous travaux de plus de 2m50 de hauteur. Le port du baudrier est indispensable au-delà de 3m de hauteur.

**EN REGLE GENERAL, TOUT DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE POUR RESPECTER LA SECURITE DU PUBLIC, DU PERSONNEL D'ACCUEIL, DES COMPAGNIES UTILISATRICES, DES LOCATAIRES ET DES INSTALLATIONS DU BÂTIMENT.**

Merci d'approuver ce récapitulatif,

Le Centre culturel reste un lieu très chaleureux, efficace et facile de travail.

## Salle de spectacle

### Description :

Trois possibilités de configuration de la salle s'offrent à vous.

**Jauge :** La jauge est variable selon la disposition du gradin, elle peut varier entre **138** et **270** places assises ou **360** places debout.

**Accessibilité :** L'accès à la salle se fait via l'entrée rue (identique au public).

La distance entre le lieu de déchargement et la scène est de 33 mètres. Le passage le plus réduit est de 210 cm de hauteur sur 140 cm de largeur. Trois chariots sont à disposition pour le transport du matériel.

**Loge :** Une loge commune de max. 10 personnes avec un WC et une douche. Équipement : 2 éviers, 2 miroirs, micro-ondes, machine à café et bonbonne d'eau, frigo, divan lit, planche et fer à repasser.

**Parking :** Des parkings en zone « disque bleu » sont à proximité du Centre Culturel. Toutefois, le Centre culturel possède un parking à 300 mètres pour garer camion et voitures si besoin.

---



## Version 138 places



### Espace scénique :

La scène fait 10,5m d'ouverture (mur à mur) et 9,6m de profondeur. La scène se trouve au niveau 0, avec une pente de 0%. Plancher en bois, collé sur béton de couleur caramel. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

### Équipement scénographique :

Un grill technique métallique composé de carrés de 90 X90 cm recouvre l'ensemble de la salle. La hauteur du grill est de 6,2 m.

Les perches sont accrochées au grill et se situent à 5,8 m du sol (descente minimum au sol 1,5m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum. Il y a 2 passerelles qui se situent à 5,35 m du sol.

La scène est entourée d'une résille métallique, comprenant de multiples points d'accroches. Les pendrillons latéraux sont à l'allemande mais possibilité de les disposer à l'italienne. Il y a un fond noir (attention pas de dégagement derrière). Sortie de scène unique par le fond cour.

NB : le plan de scène et le plan du gradin se trouvent en annexe de ce dossier.

Version de 270 places**Espace scénique**

La scène fait 10,8m d'ouverture (pendrillons à l'allemande) et 7,8m de profondeur (bord de scène au mur du fond). La scène se trouve à 122 cm du sol et à 92 cm par rapport au sol du premier rang du gradin. La scène a une pente de 0%. Le plancher est en bois sur lambourde et de couleur caramel. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

**Équipement scénographique :**

Un grill technique métallique composé de carrés de 90 X90 cm recouvre l'ensemble de la salle et de la scène. La hauteur du grill est de 6,15 m en salle et de 4,95 m sur la scène.

Sur la scène, les perches sont accrochées au grill et se situent à 4,65 m du sol (descente minimum au sol 1,3m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum.

En salle, il y a 2 passerelles qui se situent à 5,35 m du sol.

Les pendrillons latéraux sont à l'italienne mais possibilité de les disposer à l'allemande. L'ouverture à l'italienne est de 8 mètres et l'ouverture à l'allemande est de 10 mètres. Il y a un fond noir avec une ouverture centrale. Derrière, il y a 40 cm de dégagement et un écran blanc collé au mur de fond). Il y a une sortie de scène dans le fond du côté cour et jardin.

NB : le plan de scène et le plan du gradin se trouvent en annexe de ce dossier.

## Version de 360 places debout



### **Espace scénique :**

La scène fait 10,8m d'ouverture (pendrillons à l'allemande) et 7,8m de profondeur (bord de scène au mur du fond). La scène se trouve à 122 cm du sol. La scène a une pente de 0%. Le plancher est en bois sur lambourde et de couleur caramel. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

### Équipement scénographique :

Un grill technique métallique composé de carrés de 90 X90 cm recouvre l'ensemble de la salle et de la scène. La hauteur du grill est de 6,15 m en salle et de 4,95 m sur la scène.

Sur la scène, les perches sont accrochées au grill et se situent à 4,65 m du sol (descente minimum au sol 1,3m). En salle, les perches sont accrochées au grill et se situent à 5,8 m du sol (descente minimum au sol 1,5m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum.

En salle, il y a 2 passerelles qui se situent à 5,35 m du sol.

Les pendrillons latéraux sont à l'italienne mais possibilité de les disposer à l'allemande. L'ouverture à l'italienne est de 8 mètres et l'ouverture à l'allemande est de 10 mètres. Il y a un fond noir avec ouverture centrale. Derrière, il y a 40 cm de dégagement et un écran blanc collé au mur de fond. Il y a une sortie de scène dans le fond côté cour et jardin.

## Matériel scénique

### Son

<b>Façade installée sur scène : L-acoustics</b>	
Arcs Wide	<b>4</b>
Arcs focus	<b>2</b>
Sub SB 18	<b>4</b>
Amplificateur LA 4X	<b>3</b>
<b>Façade 2 :alpha de Nexo</b>	
AlphaE B1-18 Bass Module	<b>4</b>
AlphaE-M Mid/Hi Module	<b>4</b>
Ampli crown Macraotech VZ 5000	<b>1</b>
Ampli Crown Macrotech VZ 3600 (1160 WRMS/8Ohms)	<b>1</b>
<b>Table de mixage et retour</b>	
M32 middas 32 entrée et 16 sortie directement sur la console	<b>1</b>
Mix Allen & heath GL3000 32 entrées 8 aux	<b>1</b>
Mix Allen & heath 16 entrées 6 aux	<b>1</b>
D&B audio technique « max 15» retour coaxial	<b>8</b>
HP NEXO PS 10	<b>2</b>
Ampli IPD Lab Gruppen	<b>5</b>
Ampli Crown Macrotech VZ3600	<b>1</b>
Amcron Géodine	<b>1</b>

## Source son

Lecteur CD et MD tascam avec auto pause	2
CD avec auto pause	1
CD sans auto pause	1
Deck	1
MD sony Auto pause	2
Graveur cd Philips	1
Lampe régie rackable	2
Reverb YAMAHA RV 7	1
Multi effet YAMAHA SPX 990	1
TC Eletronic M one reverbe	1
Equaliseur stéréo 1/3 octave DBX	4
Compresseurs /gate DBX266 stéréo	4
Equaliseur stéréo BERINGER digital	4
Limiteur compresseur 2 voies stéréo behringer	2
Gates Behringer «multi pro» 4 circuits mono	1
SHURE Bèta 52	1
SHURE SM 57	8
SHURE SM 58	7
SHURE SM 81	4
SHURE SM 81	2
AKG 418 PP	4
AKG D112	1
Sennheiser E 606 ( Micro ampli )	2
Micro condensateur beringer	12
HF Sennheiser ( Micro main +lavalier)	2
HF shures type SM58 (micro main) slx	4
beelpack shures	3
micros shures type « Madonna »	2
micro hf Sennheiser EW D1 main+ madona + beelpack	4
EV 257 B	1
Pied micro K&M giraffe noir	12
Pied micro K&M court noir	8
DI BOX	10
Symétriseur stéréo	1
Pied HP	4
Multi son 24 fixe en salle (doublé cours et jardin)	1
Multi son 24/2 (Volant)	1
Multi son 36 entrées avec split pour table de retour (sur bobine)	1
Système pour mal entendent Sennheiser	20 casques

## Éclairage

Jeux d'orgue ADB liberty 240 circuit	1
Jeux d'orgue ADB Maxime 48 + fct robotisé	1
Jeux d'orgue princesse 12 circuits	1
Jeux d'orgue RVE Spirit tours 512 circuits	1
Gradateur 2.5KW	168
PC Juliat 1 kW	48
PC Juliat 2 kW	8
Ramped' ACL (par kit de 2 )	4
PAR 64	62
Par 36 (F1)	20
Découpe Juliat 614SX 1kw	8
Découpe Juliat 613SX 1kw	6
Découpe ADB Warp	4
Quartz asymétrique 1Kw ADB	4
Quartz 500W	16
Rainbow PAR 3x575W	1
Rampe de sol dichroïque (10 lampes de 50 W par rampes) T10	4
Martin Pro 400 avec optique 31°	4
Stroboscope Atomic 3000	1
Asservie Clay Packy HPE 300	4
Asservie Clay Packy wasch 300	8
Par led Spot 9 Showtec RGBWA	10
Multi PAR	12
Machine à fumée	1
Machine à brouillard unique 2	1
Canon à neige	4
Pied Manfrotto UB 126 de 2,4 mètres max	6
Pied Manfrotto crémaillère 60 kg max 3,80 cm ALU	4
Pied crémaillère 200 kg max 5,20 cm	6
25 CM PRO TRUST	4
50 CM PRO TRUST	6
3m PRO TRUST	12
2m PROTRUST	12
Coin PROTRUST 90°	4
Coin PROTRUST 135°	8

**Projection**

Écran 4m/3m	1
Écran 6m/4m	1
Projecteur diapo KODAK Carrousel	1
Rétroprojecteur	1
Télévision avec vidéo	1
Ecran plat 37' Sharp noir ( 106 cm)	2
Vidéo projecteur 2500 lu	2
Vidéo projecteur 6000 lu Panasonic XTE	2
Grand angle pour VP panasonic XTE	1
Lecteur dvd pro tascam	2
Shutter vidéo en dmx	2
Ensemble de câblage vidéo bnc +/- 200 mètres	1

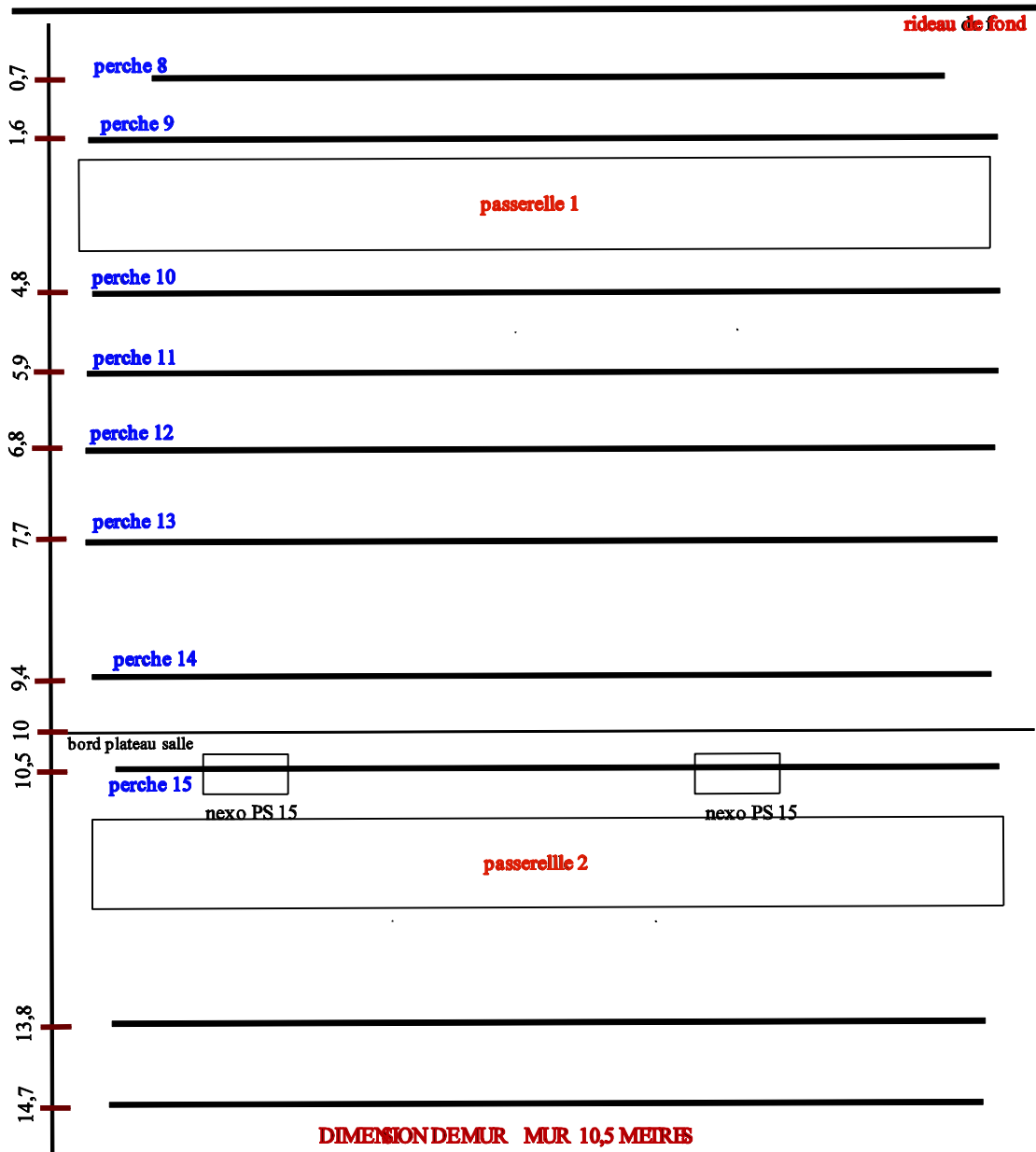
**Autres**

Gradins pour enfant max 180 places	1
Coussin de 40cm x40 cm colorer	65
Pendrillons velours noir 2m/6m	8
Petit banc en bois (hauteur 20 cm longueur 244 cm)	10
Pendrillons velours noir 1.5m/4.5m	8
Frise velours noir	4
Pendrillons 3m/3.5m	10
Pendrillons 3m/3.5m sur pied	5
Tapis de danse 10m/1,4m NOIR ET GRIS	10
Tapis de danse 10m/1,4m NOIR ET BLANC	6
Sous couche 3 mm pour tapis de danse (Max 12x10 m)	1
Chariot 80/1m20	2
Échelle	1
Tour modulable 2m/7m	1
Escabelle 1m80	1

**Annexes :**

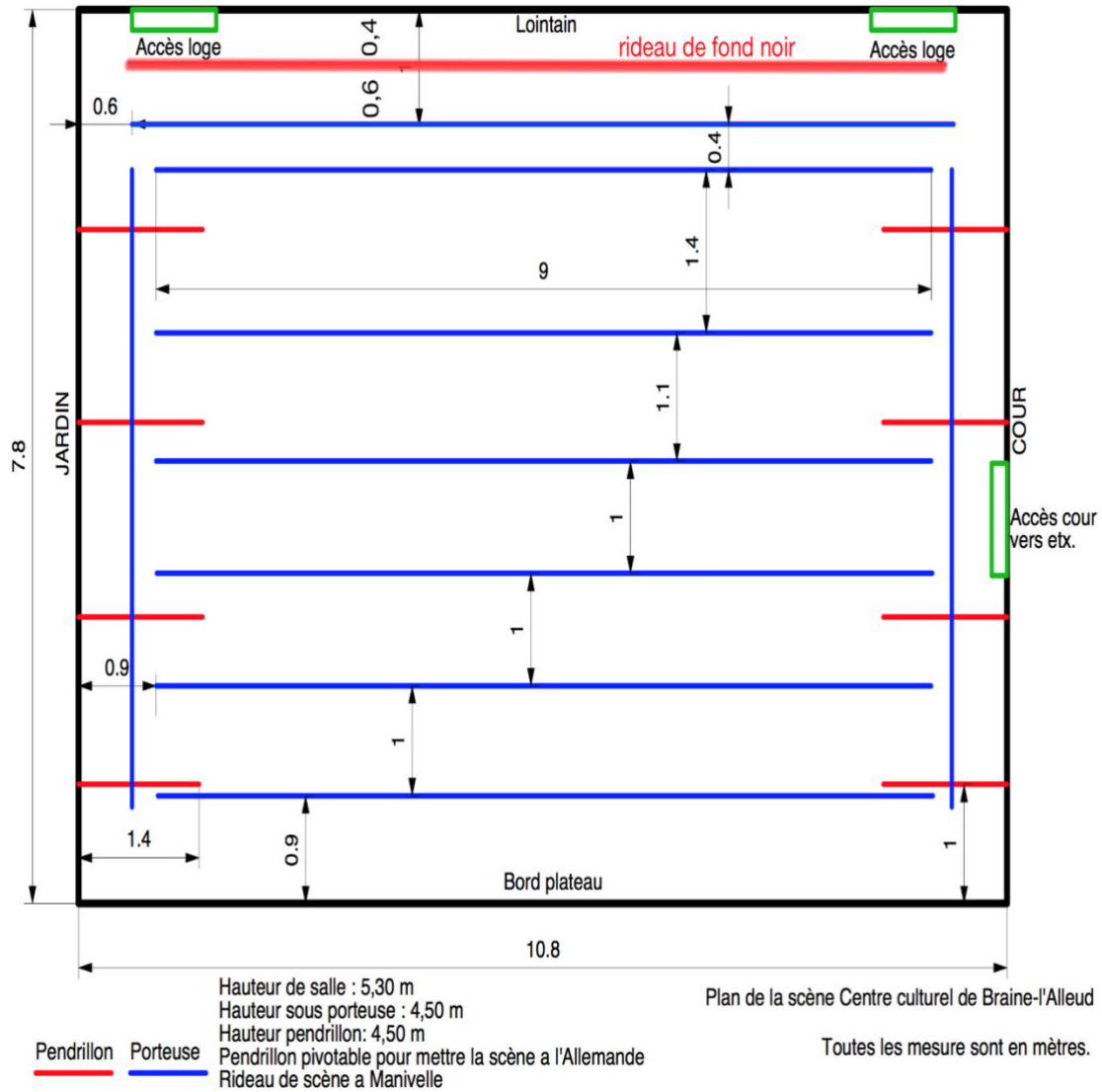
Version 138 places

Plan de la scène avec demi- gradin

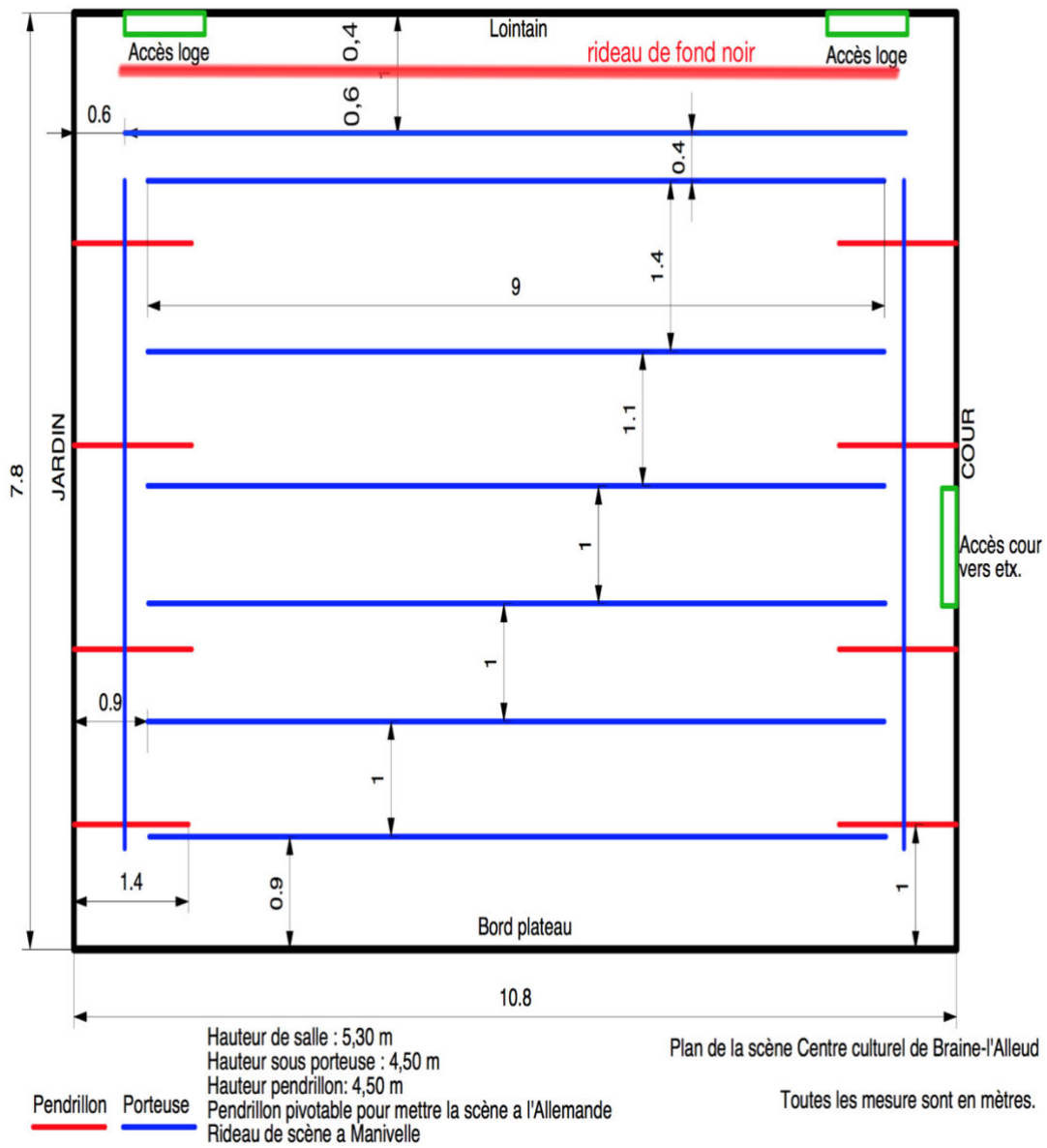


Plan du demi-gradin



**Version 270 places****Plan de la scène avec gradin complet**



**Version 360 places debout****Plan de la salle**



# CENTRE CULTUREL

## BRAINE-L'ALLEUD

**Salle « Premier Pas »  
Fiche technique**

**Rue du Château,49  
1420 Braine-l'Alleud**

4, Rue Jules Hans  
1420 Braine-l'Alleud  
Téléphone : 32 2 854 07 30  
Email : [regie@braineculture.be](mailto:regie@braineculture.be)

Directeur : Nicolas Gallet  
Responsable technique : Michiels Jean-Raphaël

## **REGLEMENT D'ORDRE GENERAL**

Toutes les compagnies venant au Centre culturel de Braine- l'Alleud devront respecter les règles de sécurité en vigueur dans le RGPT et seront sous la responsabilité du personnel d'accueil.

Un procès-verbal de classification au feu devra être présenté pour toutes utilisations de décor.

Les accessoires ne sont pas soumis à la classification au feu à partir du moment où ils peuvent être tenus d'une seule main.

L'accès au TGBT (tableau général basse tension) sera refusé à toute personne n'ayant pas l'habilitation électrique.

Les sorties de secours doivent toujours être apparentes et dégagées

Les horaires de travail seront préalablement décidés d'un commun accord avec les personnels d'accueil.

En aucun cas, les blocs de secours et la signalétique ne pourront être occultés ou gélatinés.

**POSTE DE TRAVAIL EN HAUTEUR :** Tour Solide de 6m50. L'échelle ne pourra être utilisée au-delà de 3m.

**TRAVAUX SUR PLAFOND :** Une zone de sécurité devra être balisée au sol. Aucune personne ne sera autorisée à circuler dans cet espace de sécurité pendant la durée des travaux.

**PROTECTIONS INDIVIDUELLES :** Le port de chaussures de sécurité est obligatoire pour tous déchargements et montages des décors (Sauf cas particuliers.) : Les gants sont obligatoires pour toutes manipulations d'éléments de décors. Le port du casque est obligatoire pour tous travaux de plus de 2m50 de hauteur. Le port du baudrier est indispensable au-delà de 3m de hauteur.

**EN REGLE GENERAL, TOUT DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE POUR RESPECTER LA SECURITE DU PUBLIC, DU PERSONNEL D'ACCUEIL, DES COMPAGNIES UTILISATRICES, DES LOCATAIRES ET DES INSTALLATIONS DU BÂTIMENT.**

Merci d'approuver ce récapitulatif,

Le Centre culturel reste un lieu très chaleureux, efficace et facile de travail.

**Gradin** : 105 places assises avec sièges rabattables (assise rouge et avec un double accoudoir). Le gradin est rétractable.

**Accessibilité** : La salle se trouve au deuxième étage, accessible par des escaliers et un ascenseur. Le déchargement de matériel pour la salle se fait via l'arrière du bâtiment. La distance entre le lieu de déchargement et la scène est de 30 mètres et 2 étages (il y a un chariot). Le passage le plus réduit est de 210 cm de hauteur sur 140 cm de largeur. L'ascenseur a une ouverture de 75 cm sur 120 cm de profondeur et une hauteur de 200 cm.

**Parking** : La salle dispose de places de parking à l'avant et à l'arrière du bâtiment.

**La scène** : La scène se trouve au niveau 0, avec une pente de 0%. La scène fait 10m d'ouverture (mur à mur) et 8,5 m de profondeur. Le sol est en béton de couleur gris clair. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

**Équipement scénographique** : Les perches sont accrochées à des poutrelles IPE et se situent à 4,2 m du sol (descente minimum au sol 1,2m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum. Il y a des pendrillons latéraux à l'allemande avec une possibilité de les disposer à l'italienne. Il y a un fond noir avec une ouverture centrale (attention pas de dégagement derrière et un écran blanc collé au mur de fond). Il n'y a qu'une sortie unique pour la scène. La loge se trouve au milieu du côté cour.

**Loge** : La loge est commune pour max. 8 personnes avec un WC et une douche.

**Équipement** : chaises, 1 évier, 2 miroirs, micro-ondes, machine à café, frigo.



NB : Les plans de la salle se trouvent en annexe de ce dossier.

**Matériel scénique salle « Premier pas »****Son**

<b>Façade :</b>	2
Adamson Point 15	2
Sub	2
Amplificateur Lab Gruppen IPD	2
<b>Table son :</b>	
Hallen & Heath GL 2200 32 entrée 6 aux	1

**Source son**

CD avec auto pause	1
CD sans auto pause	1
MD sony	2
Equaliseur stéréo DBX	3
Compresseurs /gate DBX166 double	3
SHURE Bèta 52	1
SHURE SM 57	6
SHURE SM 58	6
SHURE SM 81	2
HF shures type beta 58 (micro main )	2
Beelpack shures	2
Pied micro K&M giraffes noir	8
DI BOX	4
Pied HP	2
Multi son 24 fixe en salle (doublé cours et jardin)	1
HP mackie art 300 A amplifié	5
HP SX300 ev	2

**Éclairage**

Jeux d'orgue ADB quantor ou RVE spirit tours	1
Gradateur 2.0KW	96
Quartz asymétrique 1Kw ADB (avec volet)	8
Multi PAR	12
Pied Manfrotto	4
PC ADB 1000 w lentille claire (ancienne version)	10
PC adb 1000 w lentille claire (version europa )	10
PC Juliat 1000 w lentille claire avec volet	10
PC adb 2000 kw lentille claire (ancienne version)	8
Par 64 1000 w (14 cp 62 6 cp 61)	20
Découpe ADB Warp 800 w	4
Découpe strand 650 w (pas d'iris)	4
Booster dmx	1

**Projection**

Écran 6m/4m	1
Lecteur dvd tascam hdmi	1

**Autres**

Tapis de danse noir 10x 9,6 m	1
pendrillons velours noir 1.5m/4.5m	8
Frise velours noir	4
Echelle à roulette	1

**Electricité**

125 ampère tri 400 volts (pour les gradateurs).	1
32 ampères tri 400 volts (fiche CEE 32A rouge 5 pin)	1
16 ampères 240 volts (pour la scène)	2



**ANNEXE N°2 : CONVENTION DE RÉSIDENCE/D'AIDE A LA CREATION****CONVENTION DE RESIDENCE ET D'AIDE A LA CREATION****ENTRE**

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud (CCBA) asbl  
 4 rue Jules Hans  
 1420 Braine-l'Alleud  
 Tél. : 02/854.07.30  
 E-mail : info@braineculture.be  
 Représenté par Nicolas Gallet

**ET**

Dénommé ci-après la COMPAGNIE

ASBL : .....

Adresse : .....

Représenté par : .....

N° de téléphone : .....

E-mail : .....

Instagram : .....

Facebook : .....

**ARTICLE 1 - OBJET**

Le CCBA s'engage à soutenir la Compagnie dans sa démarche de création du spectacle intitulé «  
 \_\_\_\_\_ ».

**ARTICLE 2 - MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL DE RÉPÉTITION**

Le CCBA met à disposition de la Compagnie un local de répétition selon les modalités suivantes :

1. **Local :**
2. **Période :**

La Compagnie s'engage à respecter l'usage prévu des lieux pour les répétitions.

**ARTICLE 3 - MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL TECHNIQUE**

Le local est fourni avec un équipement de base (cf. fiche technique). Pour toute question technique, la Compagnie contactera Raphaël Michiels, responsable technique du CCBA (0492.18.12.25).

**Il n'y aura pas d'assistance technique**, sauf accord préalable discuté avec la direction technique.

Si un prêt de matériel est accordé :

1. Le transport du matériel est à la charge de la Compagnie.
2. La Compagnie est responsable de tout matériel prêté ; toute dégradation ou vol sera facturé.

3. Le matériel consommable (tape, gélatines, piles, etc.) est à la charge de la Compagnie.
  4. À la fin de la résidence, le matériel doit être démonté et restitué en bon état au CCBA.
- 

#### ARTICLE 4 - COMMUNICATION

La Compagnie s'engage à mentionner, sur tous les supports de communication liés au travail réalisé durant la résidence ou à l'issue de celle-ci, l'apport, le soutien et l'accompagnement du Centre culturel de Braine-l'Alleud (CCBA) en utilisant la mention obligatoire suivante :

« Avec le soutien du Centre culturel de Braine-l'Alleud ».

En plus de cette mention, la Compagnie devra intégrer le logo du CCBA sur tous les supports. Un exemplaire de chaque matériel de communication sera fourni au CCBA.

---

#### ARTICLE 5 - DROITS D'AUTEURS

Le CCBA et la Compagnie s'engagent à respecter les lois en vigueur, notamment celles relatives à la protection des œuvres, aux droits d'auteurs, et à la propriété intellectuelle et artistique.

1. **Création** : Il est convenu entre les parties que le travail de l'auteur, mentionné à l'article 1, réalisé au cours de la résidence, reste la propriété de celui-ci. L'auteur conserve pleinement ses droits moraux et patrimoniaux, sans qu'il y ait cession ni rétribution au profit du CCBA. Le CCBA n'aura aucun droit de modifier ou d'intervenir sur le travail réalisé par l'auteur
- 

#### ARTICLE 5.1 – COMPENSATION ET REPRÉSENTATIONS

1. **Représentation** : Dans le cadre de l'aide à la création, une compensation sera attribuée au Centre culturel. Trois possibilités sont envisagées (biffer les mentions inutiles) :
    1. **Réduction financière** : Si le spectacle est programmé au Centre culturel de Braine-l'Alleud, une réduction de 100 € par jour de répétition sera appliquée sur le cachet de la Compagnie.
    2. **Prestation gratuite** : Une séance du concert ou du spectacle sera offerte par la Compagnie, en compensation de l'aide à la création fournie.
    3. **Banc d'essais** : Le Centre culturel de Braine-l'Alleud et la Compagnie organiseront un banc d'essais du spectacle en création. Cet événement permettra de présenter l'œuvre au public dans le cadre d'une avant-première, offerte sans cachet, afin de tester le spectacle en situation réelle avant sa finalisation.
- 

#### ARTICLE 6 - RÈGLEMENT D'OCCUPATION

La Compagnie s'engage à :

1. Occuper les lieux de manière prudente et raisonnable.
  2. Prévenir le responsable en cas de dégradations.
  3. Respecter les horaires d'occupation (9h-22h) sauf accord préalable.
  4. Se conformer aux consignes de sécurité (pas de flamme vive, sorties de secours accessibles, etc.).
  5. Remettre les lieux en ordre à la fin des répétitions.
-

---

## **ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES**

Le CCBA décline toute responsabilité en cas de vol, perte de matériel, ou accident corporel survenant dans les locaux.

La Compagnie atteste avoir souscrit les assurances nécessaires pour couvrir tout dommage ou incident.

---

## **ARTICLE 8 - MODIFICATIONS DE LA CONVENTION**

Toute modification de cette convention doit être acceptée par les deux parties et ajoutée par écrit à la présente convention.

---

## **ARTICLE 9 - CLAUSES RÉGULATOIRES**

En cas de conflit non résolu à l'amiable, chaque partie pourra mettre fin à la convention. Le CCBA se réserve le droit de retirer son soutien si le projet ne respecte plus les objectifs initiaux.

---

## **ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS**

La présente convention est régie par les lois belges. Tout litige sera soumis aux Tribunaux de Nivelles.

---

Fait à Braine-l'Alleud le \_\_\_\_\_

**Pour le Centre culturel de Braine-l'Alleud**  
Nicolas Gallet

**Pour la Compagnie**

**ANNEXE N°3: RELEVÉ DE LA PROGRAMMATION ET DES AUDIENCES RELATIVES AUX 3 DERNIERS EXERCICES PRÉCÉDANT L'INTRODUCTION DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE .**

RELEVÉ DE VOTRE PROGRAMMATION								NOMBRE DE SPECTATEURS			
Nom de la compagnie, ensemble, groupe,	Artiste (cic, groupe, ...) actif sur FWB Hors FWB	Discipline (Théâtre, danse, cirque, musique, ...)	Titre du spectacle (chronologie selon la programmation de saison)	Représentations Tout Public Scolaire	Nbre de représentations	Jauge du spectacle	Jauge totale du spectacle par série de représentations	Payants hors abonnés	Abonnés	Non payants (invités, exo, ...)	Total
<b>SAISON 2023 / 2024</b>								distinguer les "tout public" des "Publics scolaires"			
								=> créer deux lignes distinctes selon représentations adressées à l'un ou l'autre public			
Who is who collectif	FWB	Théâtre	Ashes to ashes	Scolaire	5	145	725	725	0	0	725
Who is who collectif	FWB	Théâtre	Ashes to ashes	Tout Public	1	145	145	55	33	8	96
Th des 4 mains	FWB	Théâtre	Frontera	Scolaire	4	110	440	371			371
Th des 4 mains	FWB	Théâtre	Frontera	Tout Public	1	90	90	55	20	2	77
Erika Faccini et Aurore Brun	FWB	Danse	Babysses	Tout Public	2	50	100	67	24	9	100
Th du Sursaut	FWB	Cirque, arts forains, ...	Amanda & Stefano	Tout Public	1	180	180	97	42		139
Mic Mac	FWB	Théâtre	Un petit air de Chelm	Tout Public	1	90	90	40	24	5	
Mic Mac	FWB	Théâtre	Un petit air de Chelm	Scolaire	4	110	440	445			445
Cie Bretteurs à gage	FWB	Théâtre	Wave	Scolaire	6	90	540	458			458
Collectif Mensuel	FWB	Théâtre	Zai Zai	Tout Public	1	250	250	154	35	8	197
Berdache Production	FWB	Théâtre	Les grands trésors ne se rangent pas dans de petits tiroirs	Scolaire	4	110	440	368			368
Berdache Production	FWB	Théâtre	Les grands trésors ne se rangent pas dans de petits tiroirs	Tout Public	1	90	90	44	43	3	90
Canine Collectif	FWB	Théâtre	Orgasme(s)	Tout Public	1	250	250	105	28	12	145
La Guimbarde	FWB	Théâtre	Carcasse	Scolaire	5	90	450	402			402
Guillaume Gallienne	FWB	Théâtre	Les garçons et Guillaume à table !	Tout Public	1	250	250	142	24	11	177
Cie Tea Tree	FWB	Danse	Semilla	Scolaire	7	110	770	747			747
Cie Tea Tree	FWB	Danse	Semilla	Tout Public	1	90	90	64	23	6	93
Cie Dérivation	FWB	Théâtre	Jean de la lune	Scolaire	5	110	550	521			521
Cie Dérivation	FWB	Théâtre	Jean de la lune	Tout Public	1	90	90	63	26	7	96
Cie Dérivation	FWB	Théâtre	Roméo & Juliette	Tout Public	1	200	200	45	22	3	70
Cie Dérivation	FWB	Théâtre	Roméo & Juliette	Scolaire	5	200	1000	881			881
Pan! La Cie	FWB	Théâtre	Chèvre Seguin Loup	Scolaire	3	120	360	277			277
Pan! La Cie	FWB	Théâtre	Chèvre Seguin Loup	Tout Public	1	90	90	24	30	2	56
Ligue d'impro	FWB	Théâtre	Djarter	Tout Public	1	245	245	78	58	5	141
RORI	Hors FWB	Musiques actuelles	Rori	Tout Public	1	300	300	187			198
Th des Zygomars	FWB	Théâtre	Le tout petit Mr	Scolaire	6	115	690	522			522
Th des Zygomars	FWB	Théâtre	Le tout petit Mr	Tout Public	1	90	90	27	12		39
Trou de ver asbl	FWB	Théâtre	Mohaxime	Scolaire	5	215	1075	876			876
Guillermo Guiz	Hors FWB	Théâtre	En train d'écrire le prochain	Tout Public	1	240	240	231	11	12	254
Aurel	Hors FWB	Musiques actuelles	Aurel	Tout Public	1	50	50	38			38
Cie de la Bête noire	FWB	Théâtre	A cheval sur le dos des oiseaux	Tout Public	1	240	240	30	8	10	48
Dominique Breda	FWB	Théâtre	En attendant la fin	Tout Public	1	240	240	81	25	5	111
le Zet	FWB	Théâtre	Le chant de la baleine	Scolaire	4	110	440	384			384
le Zet	FWB	Théâtre	Le chant de la baleine	Tout Public	1	90	90	20	20	4	44
Konoba	FWB	Musiques actuelles	Konoba	Tout Public	1	180	180	126		5	131
Myryam Leroy	FWB	Théâtre	Les yeux rouges	Tout Public	1	240	240	69	27	7	103
Cie La Bête à plumes	FWB	Théâtre	De l'autre côté	Scolaire	4	240	960	697			697
Cie La Bête à plumes	FWB	Théâtre	De l'autre côté	Tout Public	1	240	240	54	35	6	95
Cabaret Mademoiselle	Hors FWB	Théâtre	Cabaret Mlle	Tout Public	2	240	480	200	43	4	247
							0				0
BJ SCOTT	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	300	300	326			326
Cie Au detour du Cairn	FWB	Théâtre	Dominique toute seule	Tout Public	1	90	90	44	28	1	73
Cie Au detour du Cairn	FWB	Théâtre	Dominique toute seule	Scolaire	4	110	440	306			306
Inti Théâtre	FWB	Danse	Ballon Bandit	Scolaire	7	110	770	624			624
Inti Théâtre	FWB	Danse	Ballon Bandit	Tout Public	1	90	90	75	11	4	90
Laurence Bibot	Hors FWB	Théâtre	Je Playback	Tout Public	1	239	239	194	37	8	239
Seven	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	300	300	286		1	287
Cie Ah mon amour !	FWB	Théâtre	Les Variations silencieuses	Scolaire	5	90	450	379			379
Cie Ah mon amour !	FWB	Théâtre	Les Variations silencieuses	Tout Public	1	90	90	38	24	2	64
Sysmo	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	300	300	124			124
Cie La Bête curieuse	FWB	Théâtre	Mr Phone et les sardines	Scolaire	5	110	550	476			476
Cie La Bête curieuse	FWB	Théâtre	Mr Phone et les sardines	Tout Public	1	90	90	42	44		86
Une Tribu Collectif	FWB	Théâtre	Au pied des montagnes	Scolaire	5	110	550	487			487
Une Tribu Collectif	FWB	Théâtre	Au pied des montagnes	Tout Public	1	90	90	33	37	9	79
Théâtre de Poche	FWB	Théâtre	Iphigénie à Splott	Tout Public	1	240	240	125	39	10	174
Greta Fjelima, et Mala Blondeau	FWB	Théâtre	Wireless People	Scolaire	4	240	960	714			714
Remi Decker	FWB	Musiques actuelles	2 yeux 2 Z'oreilles	Scolaire	8	30	240	223			223
Nico En Vrai	Hors FWB	Théâtre	Trop gentil	Tout Public	1	240	240	210	32	10	252
Cie Derivation	FWB	Théâtre	Chroniques martiennes	Scolaire	4	200	800	750			750
Black Mirrors	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	300	300	277		4	281
Histoires publiques	FWB	Théâtre	C'est pas cousu d'avance	Scolaire	1	100	100	67			67
Ceux qui marchent, entre chiens et loups	FWB	Théâtre	Kosmos	Scolaire	5	100	500	440			440
Ceux qui marchent, entre chiens et loups	FWB	Théâtre	Kosmos	Tout Public	1	90	90	45	40	8	93
Bloutch	FWB	Musiques actuelles	A l'aube des bulles	Scolaire	4	100	400	380			380
Bloutch	FWB	Musiques actuelles	A l'aube des bulles	Tout Public	1	90	90	71	16	6	93
Piwi Leman	FWB	Musiques actuelles	Le p'tit bal des animaux	Tout Public	1	90	90	74	13	3	90
Pudding asbl & 4Hoog	FWB	Théâtre	Lagneau	Scolaire	4	100	400	240			240
Pudding asbl & 4Hoog	FWB	Théâtre	Lagneau	Tout Public	1	90	90	43	20	7	70
A l'aise Blaise	FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	200	200			100	100
Cie Laterrateral.	FWB	Danse		Tout Public	2	100	200			150	150
Mercadillo	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	200	200			50	50
KID NOIZE	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	2000	2000			2005	2005
Remua asbl	FWB	Opérette	La cuisine de Mr Rossini	Scolaire	3	200	600	563			563
Remua asbl	FWB	Opérette	La cuisine de Mr Rossini	Tout Public	1	200	200	60		79	139
Jersma Colin - Th de Poche	FWB	Théâtre	Le champ de bataille	Tout Public	1	240	240	103	41	11	155
Inti Théâtre	FWB	Théâtre	l'Affaire Costalamone	Scolaire	7	45	315	316			316
Agora Théâtre	FWB	Théâtre	Les poules mouillées volontaires	Scolaire	8	120	960	890			890
Agora Théâtre	FWB	Théâtre	Les poules mouillées volontaires	Tout Public	1	120	120	60	20	9	89
Daphné Huynh	FWB	Théâtre	Ma bimbosophie	Tout Public	1	239	239	170	20		190
Bulldozer and the machine guns	Hors FWB	Musiques actuelles		Tout Public	1	300	300	100			100
L'anneau Théâtre	FWB	Théâtre	Pop!	Scolaire	4	180	720	564			564
L'anneau Théâtre	FWB	Théâtre	Pop!	Tout Public	1	180	180	100			100
Chill Pom Pom Pee	FWB	Musiques actuelles	La Fabuleuse et authentique histoire du rock.	Scolaire	4	240	960	860			860
Chill Pom Pom Pee	FWB	Musiques actuelles	La Fabuleuse et authentique histoire du rock.	Tout Public	1	240	240	62	32	10	104
Cabaret Mlle	Hors FWB	Danse		Tout Public	2	120	240	240			240
							0				0
					<b>206</b>	<b>15 188</b>	<b>30 233</b>	<b>20 951</b>	<b>1 067</b>		<b>24 581</b>

## **CONTRAT DE COPRODUCTION**

**Entre les soussignés :**

l'asbl **FESTIVAL MUSIQ3**  
dont le siège social est situé à 1348 Louvain-la-Neuve, Grand-Place, 1,  
représenté(e) par Michel Vanstals, en sa qualité de Président  
ci-après désigné : « FESTIVAL MUSIQ3 »  
à titre de coproducteur artistique et financier  
d'une part,

l'asbl **ReMuA**  
dont le siège social est situé à 1050 Ixelles, Chaussée de Boondael, 6/16,  
représenté(e) par Barbara Grégoire, en sa qualité de Directrice  
ci-après désigné : « ReMuA »  
à titre de coproducteur artistique et financier  
d'une part,

et  
**LE CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD**  
dont le siège social est situé à Rue Jules Hans 4, 1420 Braine-l'Alleud,  
représenté par Nicolas GALLET, en sa qualité de Directeur  
ci-après désigné « CCBA »  
à titre de coproducteur artistique et financier d'autre part,

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

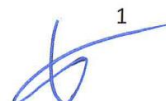
**Article 1 : OBJET**

Les trois parties conviennent de coproduire les événements suivants, dans le cadre du Festival Musiq3 Brabant wallon 2024, autour du concert « La Cuisine de Monsieur Rossini – Opéra Bouffe - Concert interactif avec ReMuA » :

- Le jeudi 26 septembre à 9h20, 11h et 13h30 : trois représentations scolaires.
- Le dimanche 29 septembre à 11h : une représentation familiale tout public
- Le dimanche 29 septembre à 10h : un atelier de préparation au spectacle pour les familles

**Article 2 : RESPONSABILITE DE LA PRODUCTION**

- 2.1. Les parties conviennent expressément que leur collaboration n'est en aucune façon constitutive d'une société entre eux et a fortiori d'une société en nom collectif.
- 2.2. Les conditions de leur collaboration seront en conséquence régies par les seules dispositions de la présente convention.

  
1

- 2.3. Après l'événement, et au plus tard le 31/12/2024, les parties se réuniront afin d'évaluer les éléments suivants :
- 1) qualités artistiques du festival ;
  - 2) aspects pratiques et organisationnels ;
  - 3) appréciation du public présent ;
  - 4) évaluation de la promotion générale : qualité des documents de promotion, analyse qualitative et quantitative du dossier de presse ;
  - 5) analyse du budget.

Sur base de cette évaluation, les partenaires envisageront les modalités générales de leur collaboration future.

Les parties, en application de l'article 1134 du Code civil, exécuteront la présente de bonne foi.

### **Article 3 : DUREE ET TERRITOIRE**

- 3.1. La présente coproduction, initiée dès sa signature, s'achèvera de plein droit à l'issue de la réunion d'évaluation prévue avant le 31/12/2024.
- 3.2. Cette entente sera valide pour le bâtiment du CCBA et ses alentours immédiats.

### **Article 4 : OBLIGATIONS EXCLUSIVES DE FESTIVAL MUSIQ3**

- 4.1. FESTIVAL MUSIQ3 prend à sa charge les cachets et obligations fiscales qui vont avec (dont le précompte professionnel et la Sabam), les frais de voyage et d'hôtel, le catering pour les artistes, les contacts, pour un montant maximal de 5.000 € ;
- 4.2. FESTIVAL MUSIQ3 prend à sa charge les frais de structure de sa propre association, de son personnel en vue de la meilleure réalisation de l'événement.
- 4.3. FESTIVAL MUSIQ3 prend à sa charge la promotion de l'événement « tout public » du dimanche 29/09 via ses propres outils de communication, ainsi que, avec les Festivals de Wallonie, l'organisation de sa billetterie en ligne.
- 4.4. FESTIVAL MUSIQ3 conserve la titularité exclusive du concept, du titre, des droits (dont les droits d'auteur, voisins, droit de l'image, etc) portant sur l'ensemble de l'événement qu'il a initié. Le logo du FESTIVAL MUSIQ3, de ReMuA et du CCBA doivent être repris comme partenaires du projet.
- 4.6. FESTIVAL MUSIQ3 prend à sa charge le coût du complément éventuel de matériel nécessaire à répondre aux exigences des fiches techniques (ceci en complément éventuel du matériel fourni par le CCBA et ReMuA) ; ReMuA se charge de la réservation du matériel, après validation des devis soumis par ReMuA au directeur technique du CCBA et à la responsable production du FESTIVAL MUSIQ3.
- 4.7. FESTIVAL MUSIQ3 s'engage à mettre tout en œuvre en vue de faire couvrir par des financements extérieurs (sponsoring, mécénat, subsides) la différence entre le coût total de l'événement et les recettes de billetterie liées à celui-ci.



- 4.8. Le FESTIVAL MUSIQ3 fournit via MUSIQ3 une campagne radio destinée à la promotion d'évènements organisés par le CCBA (valorisé à 3.000 €) et faisant l'objet d'une convention entre MUSIQ3 et le CCBA une fois l'évènement déterminé.

#### **Article 5 : OBLIGATIONS EXCLUSIVES DE REMUA**

- 5.1. ReMuA prend à sa charge les cachets et obligations fiscales qui vont avec (dont le précompte professionnel et la Sabam), les frais de voyage et d'hôtel, les contacts, le suivi artistique avec les artistes pour lesdites prestations au-delà de 5.000 € couverts par le FESTIVAL MUSIQ3 ;
- 5.2. ReMuA assure la direction artistique du projet, le contact et les contrats avec les artistes
- 5.3. ReMuA met à disposition de la coproduction ses équipes pour le concerts susmentionnés (scolaires et tout public), à savoir le personnel technique et le personnel d'accueil ;
- 5.4. ReMuA prend à sa charge la promotion des événements :
- 5.5. ReMuA coordonne avec le CCBA les concerts scolaires du jeudi 26/09 ;
- 5.6. ReMuA prend à sa charge les frais de structure de sa propre association, de son personnel en vue de la meilleure réalisation des événements (scolaires et tout public) ;
- 5.7. REMUA prend à sa charge la déclaration et le paiement des droits pour le spectacle à la SABAM.

#### **Article 6 : OBLIGATIONS EXCLUSIVES DU CCBA**

- 6.1. Le CCBA met à disposition du FESTIVAL MUSIQ3 et de ReMuA ses salles et leurs équipements, et ses équipes pour les événements susmentionnés, à savoir
- personnel d'accueil et de billetterie
  - personnel technique
  - personnel de bar
- 6.2. Le CCBA coordonne avec ReMuA les concerts scolaires du jeudi 26/09 en prenant notamment les contacts avec les écoles ;
- 6.3. Le CCBA prend à sa charge la promotion des événements :
- 6.4. En collaboration avec le FESTIVAL MUSIQ3 (quota pour la billetterie des Festivals de Wallonie), le CCBA organise la billetterie, la vente, la prévente des billets, l'impression des tickets, les prestations lors du concert précité, et sa promotion via ses propres outils de communication. Les taxes de billetterie et autres taxes éventuelles (taxe web) sont prises en charge par le CCBA.



- 6.5. Le CCBA prend à sa charge les tables de production durant les répétitions et le festival (organisation et coût).
- 6.6. Le CCBA assure la gestion des bars durant la durée de l'évènement, et en garde les recettes.

#### **Article 7 : PRIX DES PLACES**

- 7.1. Les prix des places et des abonnements sont fixés conjointement comme suit :
- 15€ prix prévente - adulte
  - 10€ prix prévente - moins de 26 ans
  - 18€ prix plein - adulte
  - 13€ prix plein - moins de 26 ans
- 7.2. Le décompte de la billetterie et donc de la rétrocession des revenus billetterie sera fait au plus tard 1 mois après le festival.

#### **Article 8 : REPARTITION DES RECETTES ET DEPENSES COMMUNES**

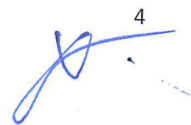
- 8.1. FESTIVAL MUSIQ3 et ReMuA prennent à leur charge les coûts artistiques (cachet, catering artiste, location matériel, voyage, sabam).
- 8.2. Le CCBA prend à sa charge les coûts liés à la mise à la mise à disposition de sa salle, de son bar et de sa billetterie, ainsi qu'au personnel nécessaire à leur exploitation. Les recettes du bar reviennent intégralement au CCBA.
- 8.3. Toute la billetterie est reversée intégralement à l'opération CAP48.

#### **Article 9 : DEVOIR DE RESERVE**

Le CCBA, ReMuA et FESTIVAL MUSIQ3 s'engagent, pendant la durée du contrat à ne tenir aucun propos ou publier aucun écrit ayant pour objet de dénigrer publiquement le spectacle qu'il coproduit et/ou les parties à la présente ou un ou plusieurs représentants de celles-ci.

#### **Article 10 : RESILIATION DU CONTRAT**

- 10.1. L'exécution du contrat ne peut être suspendue qu'en raison des motifs et selon les modalités déterminées par la loi. Il pourra cependant être mis fin au contrat par les parties par rupture immédiate, sans préavis ni indemnité, pour motif grave ou force majeure, sans préjudice de tous les dommages et intérêts s'il y a lieu.
- 10.2. En cas de constat par une des parties de manquements aux obligations incombant à l'autre partie telles que décrites ci-dessus, la partie préjudiciée la mettra en demeure de cesser ses manquements et d'exécuter ses obligations contractuelles.



10.3. En cas de constat par une des parties de la persistance des dits manquements huit jours après la mise en demeure, la partie se réserve le droit de rompre le présent contrat aux torts exclusifs de l'autre partie.

La partie lésée se réserve le droit :

- soit de résilier le présent contrat aux torts de l'autre partie et de réclamer à celle-ci une indemnité pour le dommage subi ;
- soit de se substituer aux droits et obligations de l'autre partie dans le cadre du présent contrat en vue d'assurer seule la bonne exécution de celui-ci.

Dans ce dernier cas, la partie lésée peut se saisir de la totalité des recettes de billetterie, du sponsoring et des subsides sous déduction des frais déjà encourus par l'autre partie, en vue d'assurer seule le financement de cette coproduction. Elle peut en outre réclamer, le cas échéant, une indemnité à l'autre partie pour le dommage subi. L'indemnité dont question dans cet article ne pourra en aucun cas dépasser 2.000 €.

#### **Article 11 : CLAUSES DIVERSES**

Les parties se réservent la possibilité d'apporter, le cas échéant et avec l'assentiment exprès de l'autre partie, un tiers co-producteur au présent événement.

#### **Article 12 : MODIFICATION DU CONTRAT**

Toute modification du présent contrat peut faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les deux parties.

#### **Article 13 : LITIGES**

En cas de litige relatif au présent contrat, compétence exclusive est reconnue aux tribunaux du Brabant wallon, qui feront application du droit belge.

Fait à Louvain-la-Neuve, de bonne foi, le 24 septembre 2024, en 2 exemplaires.

Lu et approuvé les conditions ci-dessus.

Pour le FESTIVAL MUSIQ3

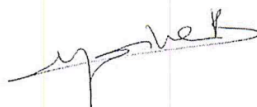
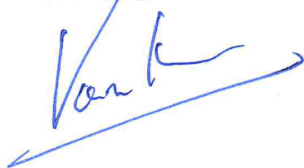
Pour ReMuA

Pour le CCBA

Michel VANSTALS,  
Président

Barbara GREGOIRE  
Directrice

Nicolas GALLET,  
Directeur



**ANNEXE N°5 : Convention de partenariat entre l'asbl Arti'Zik et l'asbl Centre culturel de Braine-l'Alleud concernant l'organisation d'une saison Les Nuits Mobiles 2024-2025****CONVENTION DE PARTENARIAT**

Entre d'une part,

Centre Culturel de Braine-l'Alleud asbl  
Rue Jules Hans, 4 – 1420 Braine-l'Alleud  
BCE 0412572276 / RPM Nivelles

Représentée par Nicolas Gallet, Directeur

Dénommée ci-après, le Centre Culturel

Et d'autre part,

Arti'Zik asbl – Centre d'Expression et de Créativité  
Rue du Château, 4 – 1420 Braine-l'Alleud  
BCE 812.231.973 // RPM Nivelles

Représentée par Esther Scillia - Coordinatrice

Dénommée ci-après, Arti'Zik

**Article 1 – Objet**

Le présent document vise à formaliser les principes de co-organisation du projet de diffusion de concerts appelés « Les Nuits Mobiles » par Arti'Zik d'une part et le Centre Culturel d'autre part.

**Article 2 – Durée de la convention**

La présente convention est établie pour une saison artistique, de septembre 2024 à juin 2025.

**Article 3 – Concept & objectifs**

Des concerts seront coorganisés par Arti'Zik et le Centre culturel.

Le projet consiste en l'organisation d'un concert par mois dans différents lieux du patrimoine de Braine-l'Alleud. « Les Nuits Mobiles » ambitionnent d'ancrer les habitants dans leur ville par la (re)découverte des lieux insolites, uniques ou culturels investis le temps d'un concert. Une attention particulière sera accordée au décor, à l'atmosphère pour créer une cohérence entre le lieu et le style musical mais aussi au caractère local et éco-responsable de ces concerts.

« Nuits mobiles » car elles se tiennent de lieu en lieu pour des concerts tantôt intimistes avec des artistes en solo ou duo (***dits concerts « mobiles », soit à l'extérieur du Centre Culturel***), tantôt en groupe devant un public plus nombreux (***dits concerts « intérieurs » soit des concerts au sein du Centre Culturel***).

La saison 2024-2025 représente une dizaine de concerts : 5 « mobiles » & 5 « intérieurs »

## Article 4 – Budgets

Au cours du mois de juin 2024, les deux parties présentent un budget prévisionnel reprenant l'ensemble de la programmation 2024-2025. Celui-ci reprend le budget total pour les concerts « mobiles » et « intérieurs ». Le budget des cachets artistiques sont estimés en fonction du type de formule proposée (mobiles ou intérieur), ceux-ci peuvent varier en fonction de la programmation définitive sans pour autant dépasser le budget global estimé.

En cours d'année les concerts réels seront sélectionnés et les budgets affinés. Les budgets de chaque concert devront être finalisés avant la signature des engagements.

Il est entendu que de manière générale les coûts des spectacles seront couverts par des ventes de spectacles et de boissons et seront donc de manière générale à l'équilibre. Les 2 asbl s'engagent à travailler à livre ouvert pour ce qui concerne « Les nuits mobiles ».

## Article 5 – Organisation

§ 1 : Arti'Zik aura en charge l'organisation des activités suivantes (liste non exhaustive) :

- Recherche des spectacles et des artistes
- Recherche de lieux d'accueils externes exploitables et signature de contrats
- Signature et gestion des contrats avec les artistes
- Gestion des accueils de spectacles
- Catering des artistes
- Suivi et paiement des droits (Sabam / Unisono)
- Gestion des contrats d'assurances pour les événements externes
- Coordination de la production et de la logistique de chaque concert.
- et de la communication. Arti'Zik s'engage à faire un maximum de communication afin de remplir les spectacles.

§ 2 : Le Centre culturel aura en charge l'organisation des activités suivantes (liste non exhaustive):

- Gestion de la salle du Centre culturel
- Gestion du matériel technique (son et lumière)
- Gestion de la billetterie sur U-Tick

§ 3: Organisation commune :

- Gestion et exploitation du bar et achats y afférents
- Communication (graphisme,

## Article 6 – Prise en charge et paiement des frais:

L'ASBL Arti'Zik paiera aux fournisseurs les frais directs réels liés aux cachets artistiques, achats des boissons du bar, catering des artistes, location de lieux externes. Á titre indicatif, dans le décompte de frais, il est entendu qu'Arti'Zik inclura aussi des frais indirects pour un montant forfaitaire de 1.100 euros par concert afin de couvrir les frais de recherche de programmation, de communication et de gestion des accueils des concerts notamment.

L'ASBL Centre culturel ne paiera pas de frais directs. Par contre, à titre indicatif, dans le décompte de frais, il est entendu que le centre culturel inclura aussi des frais indirects d'un montant forfaitaire de 1.018 euros par concert joué au sein du Centre culturel et de 678 euros par concert pour les spectacles joués en dehors du centre culturel.

### **Article 7 – Encaissements**

- La billetterie sera celle du Centre culturel qui percevra les recettes globales liées à chaque événement.
- Les ventes de boissons seront directement encaissées par Arti'Zik qui aura la gestion des bars pour les événements extérieurs.
- Les ventes de boisson seront directement encaissées par l'ASBL Centre culturel pour les événements intérieurs (dans les infrastructures du Centre culturel).

### **Article 8 – Partage des profits ou des pertes liés à chaque événement**

Il est convenu que les deux asbl supporteront à parts égales les pertes ou les profits. La répartition des frais liés aux cachets des artistes refacturés par Arti'Zik au Centre culturel se fera de telle manière à équilibrer parfaitement les pertes ou profits entre les 2 asbl. Si la répartition du coût des artistes ne suffit pas à rééquilibrer, une facturation de prêt de matériel par le Centre culturel sera établie.

### **Article 9 – Timing**

Les décomptes et facturations seront effectués pour chaque spectacle dans les 30 jours qui suivent l'événement.

### **Article 10 – Partenaires / Subsidés / Sponsoring privés**

Le projet « Les Nuits Mobiles » peut être sponsorisé par des partenaires privés, à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Pour la saison 2024-2025, les logos de la Commune de Braine-l'Alleud, de la Province, de la FWB, d'Arti'Zik et du Centre culturel devront obligatoirement figurer sur les supports de communication. Les visuels devront être validés par les deux parties avant toute publication. Cette liste de logos n'est pas exhaustive et dépendra des partenariats/sponsoring établis.

### **Article 11 – Subsidés publics**

Sans que celle-ci soit une condition en soi, les deux parties peuvent répondre à des appels à projets (FWB, Province, région, la Commune ou autre...) afin de financer le projet « Les Nuits Mobiles ».

Fait à Braine-l'Alleud, le 30 juin 2024

---

Esther Scillia,  
Arti'Zik

---

Nicolas Gallet  
Centre culturel